



**EDITION
2026**

Colloque Energy'isule

**LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES
DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE**

Vendredi 9 octobre 2026

AIACCIU



Avec la participation
des délégations officielles



08H45-09H30

DISCOURS OFFICIELS D'OUVERTURE

9H30-10H30

TABLE RONDE DE LA GUADELOUPE

La feuille de route régionale Hydrogène Vert

Le Schéma de Développement du Véhicule Propre, outil de déploiement de la mobilité électrique

10H30-11H30

TABLE RONDE DE LA MARTINIQUE

La géothermie, un des leviers stratégiques pour l'autonomie énergétique

L'habilitation énergie : une compétence normative propre qui revêt des enjeux de souveraineté

11H30-12H30

TABLE RONDE DE LA REUNION

L'éolien offshore, une énergie à développer pour nos territoires

Un "Toit Solaire" : l'ambition de donner à chaque habitant l'accès au photovoltaïque et au solaire thermique



14H30-15H30 **TABLE RONDE DE LA CORSE**

La rénovation des établissements scolaires : la double ambition de maîtrise de l'énergie et d'adaptation au changement climatique

La rénovation de l'éclairage public, la démarche « Éclairer Juste » et la candidature au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé

16H00-17H30 **LE CLUB IMPRESA : DÉBAT ANIMÉ PAR CORSE MATIN**

Les retombées de la transition énergétique de la Corse : emploi et formation

CLÔTURE DU COLLOQUE



Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

DISCOURS D'OUVERTURE

- Julien PAOLINI, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse
- Sylvie VANOUKIA, Conseillère Régionale de Guadeloupe, Présidente de la Commission Énergie du Conseil Régional
- Fernand ODONNAT, Conseiller Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique, en charge de l'Aménagement du Territoire, des Transports, des Infrastructures, des Risques Majeurs, de la Transition Ecologique et Energétique
- Jean-Pierre CHABRIAT, Conseiller Régional de La Réunion, Délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à la Transition Énergétique

Energy⁺isule⁺

EDITION
2026

Colloque Energy⁺isule

LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES
DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Vendredi 9 octobre 2026

AIACCIU



Avec la participation
des délégations officielles

Table ronde de la Guadeloupe

**La feuille de route régionale Hydrogène
Vert**

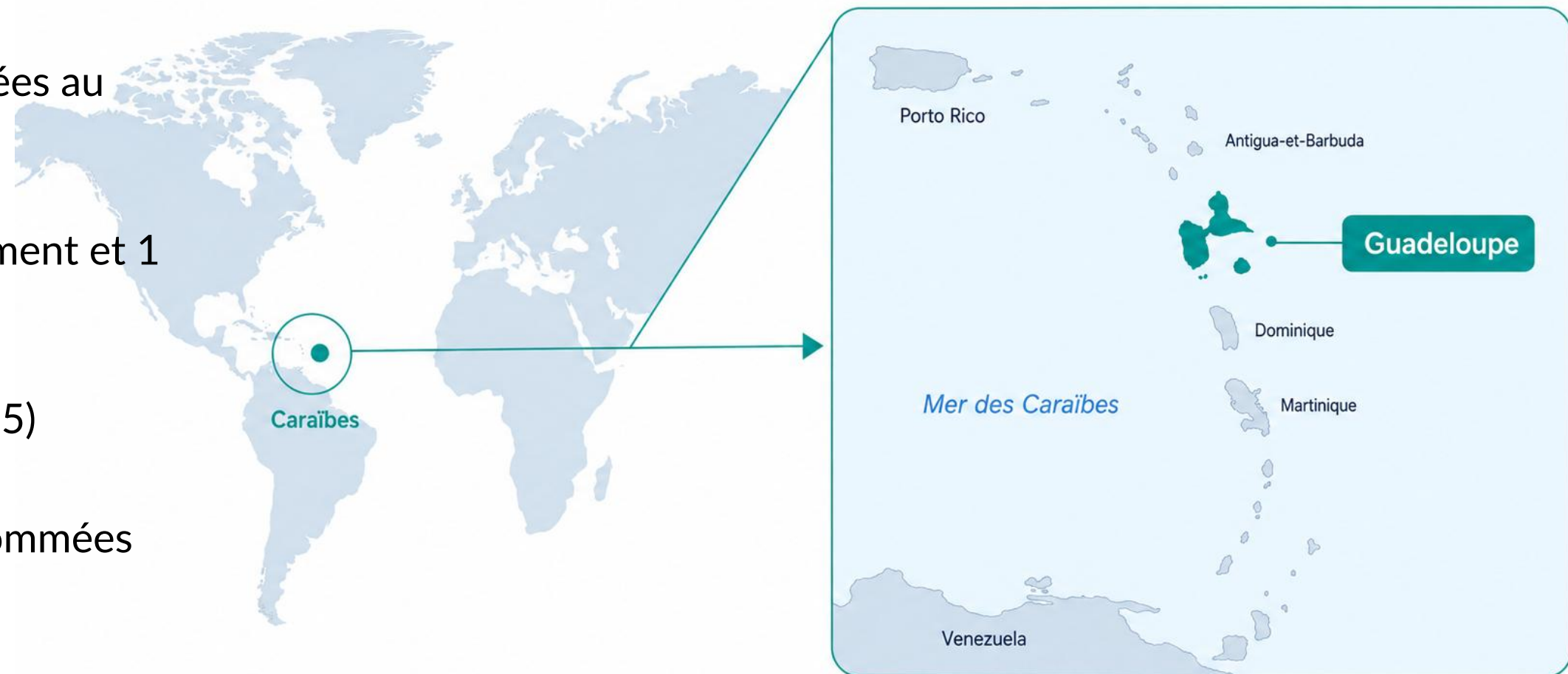
Intervenant: Julien LAFFONT
Directeur Energie Mobilité Transport
Région Guadeloupe



PRÉSENTATION DE LA GUADELOUPE

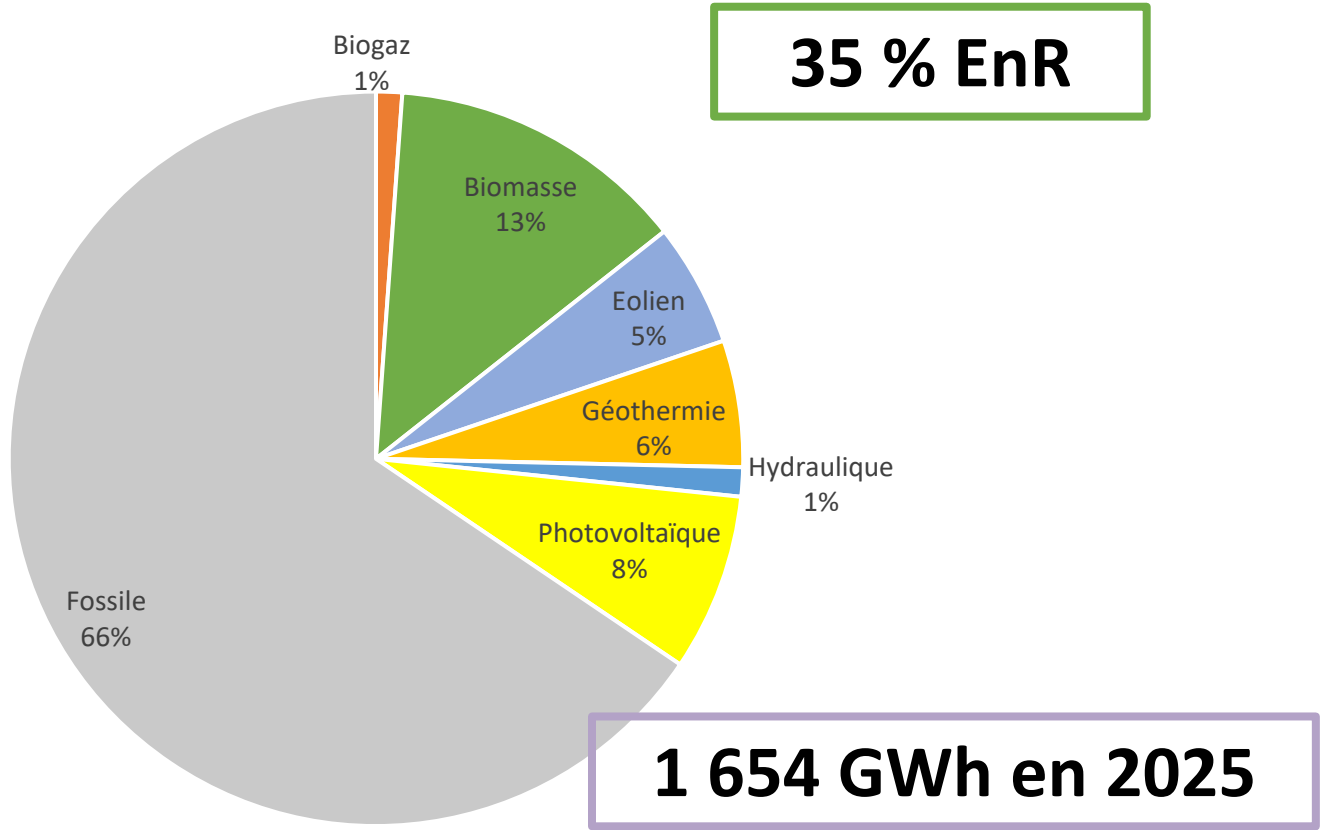
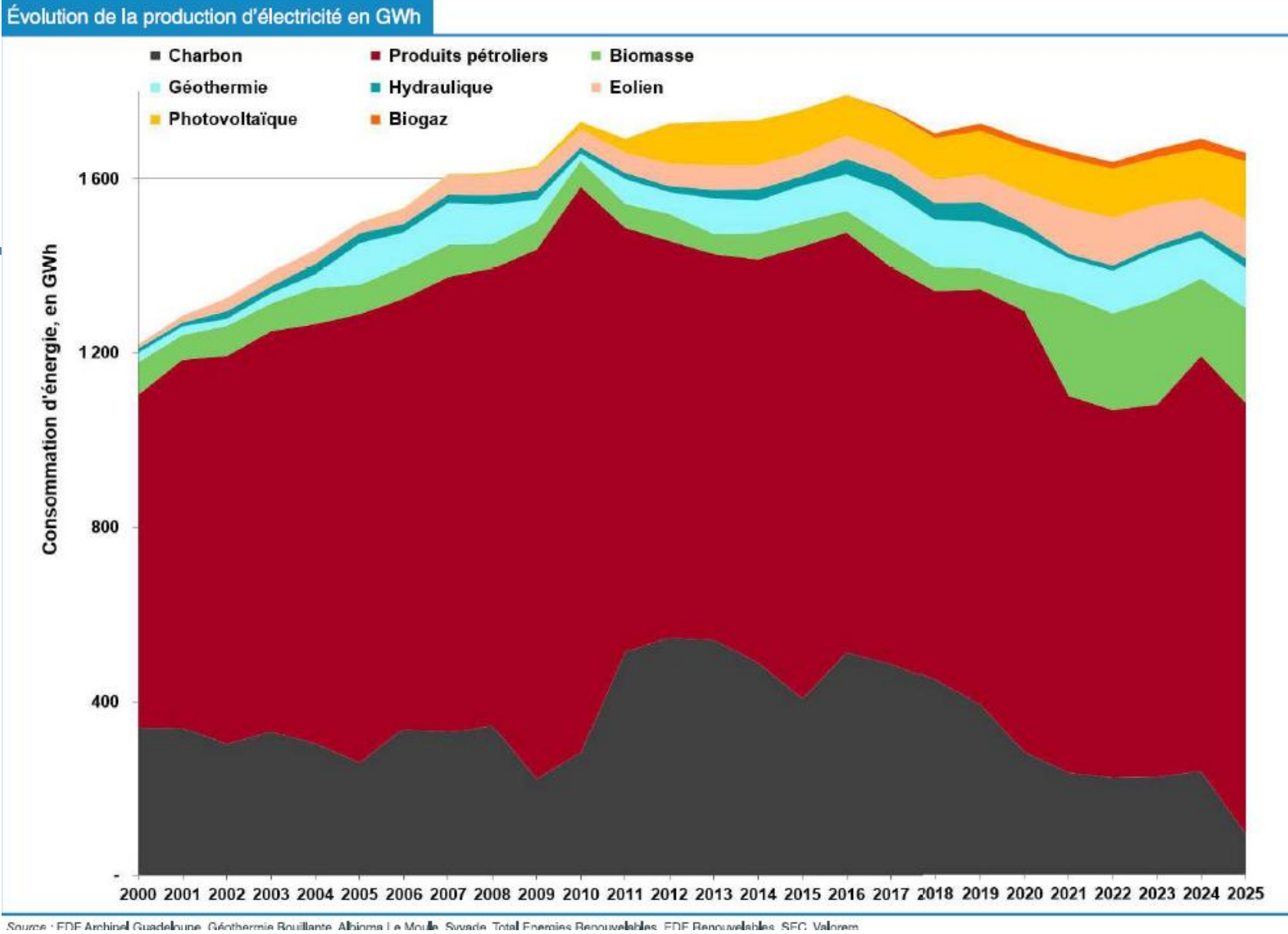
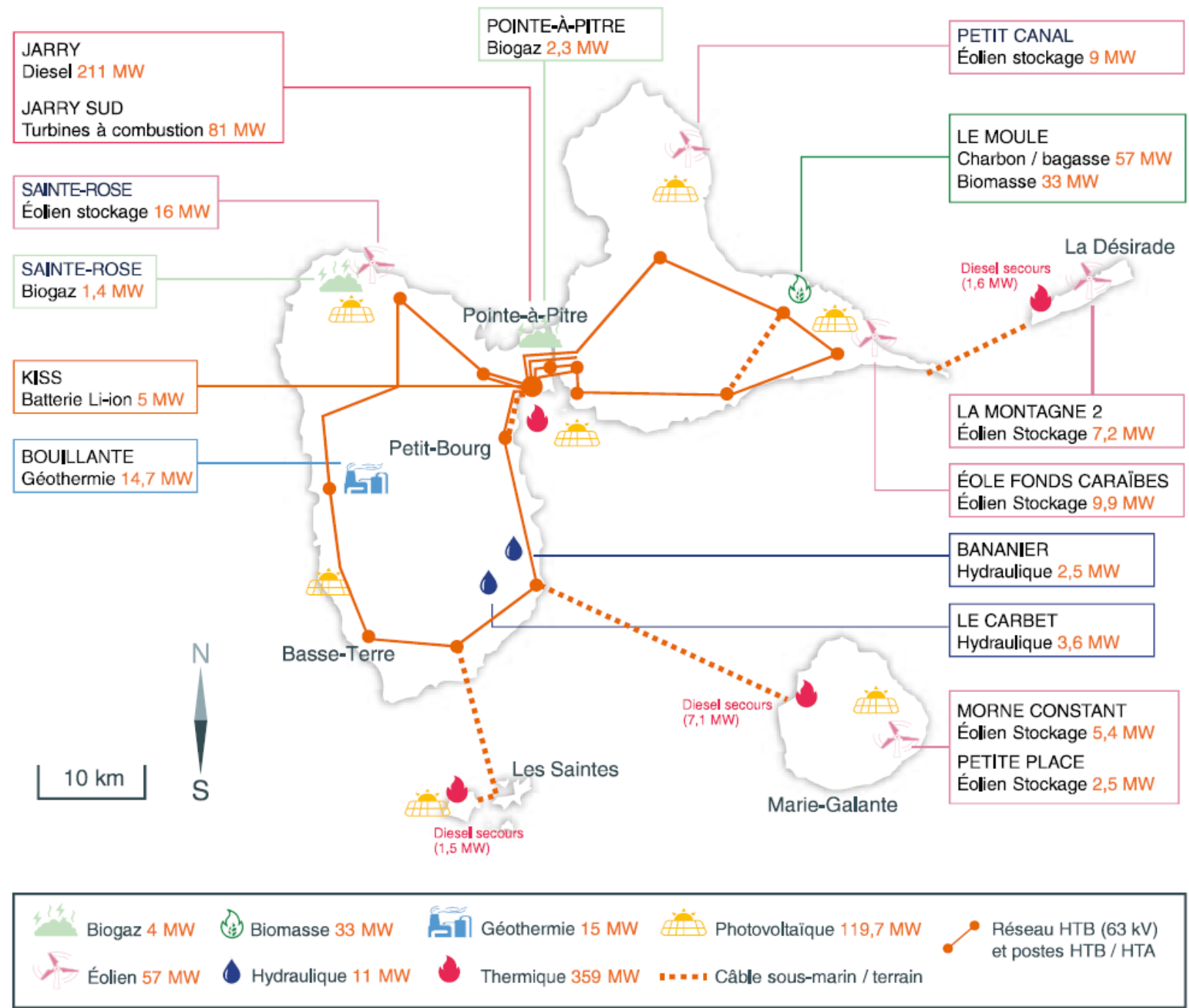
L'ARCHIPEL GUADELOUPÉEN

- ❑ 1 628 km² de superficie
- ❑ Archipel (îles du sud interconnectées au réseau)
- ❑ 32 communes, 6 EPCI, 1 Département et 1 Région
- ❑ 380 400 habitants (1^{er} janvier 2025)
- ❑ 6 596 GWh d'énergie finale consommées en 2025
- ❑ 1 659 GWh de production électrique en 2025



PRÉSENTATION DE LA GUADELOUPE

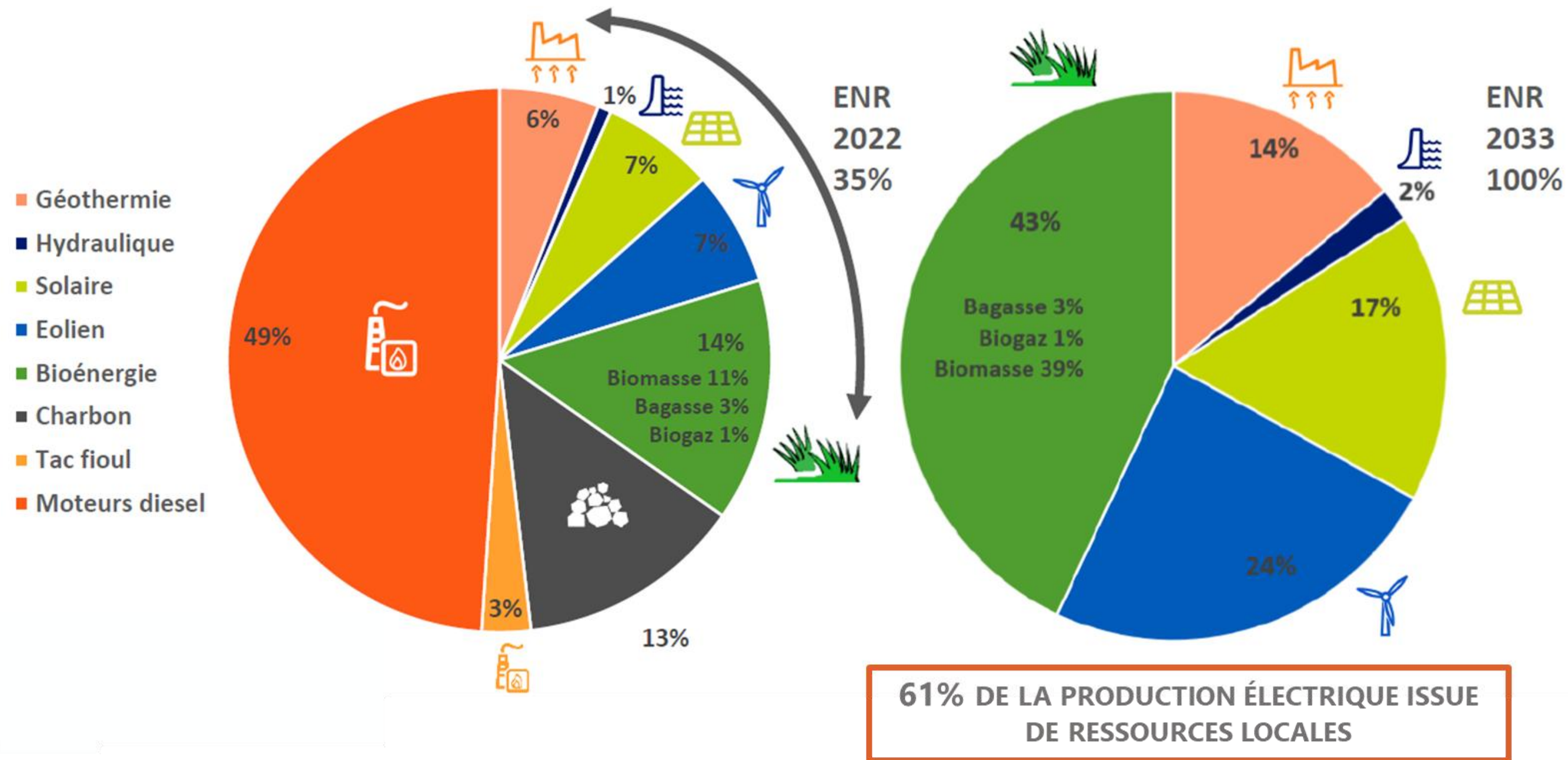
PRODUCTION ET MIX ÉLECTRIQUE





La programmation énergétique régionale

La poursuite du développement des Energies renouvelables



15/05/2025

MIX ÉLECTRIQUE PROJETÉ A L'HORIZON 2033

13

L'hydrogène, une solution de décarbonation pour de nombreux secteurs, mais non pertinent pour adresser tous les usages

1. La demande potentielle totale:

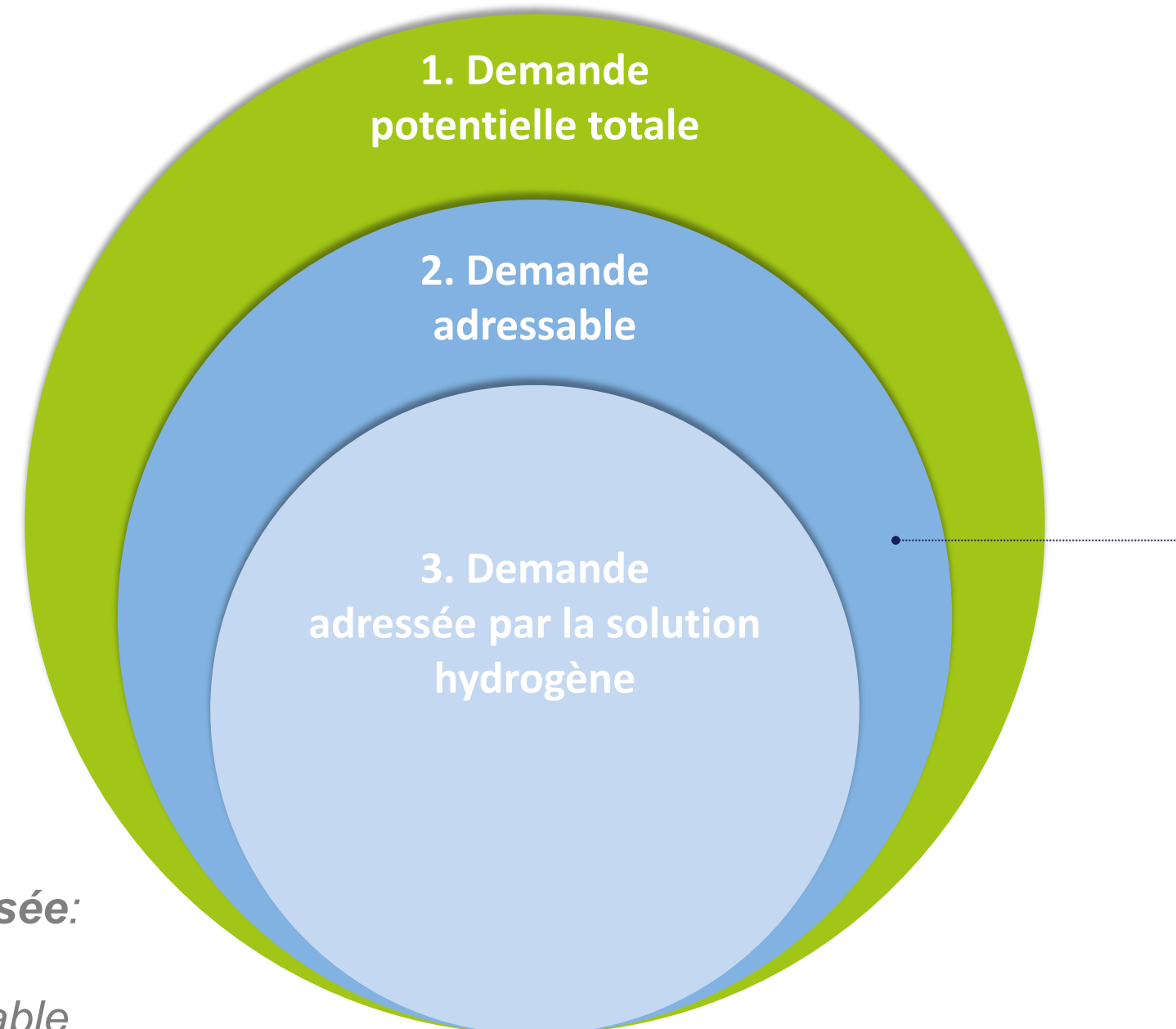
Quantité d'hydrogène qui serait nécessaire pour substituer l'ensemble des consommations fossiles dans un secteur

2. La demande adressable:

Part du secteur où l'hydrogène apparaît comme une solution pertinente et réaliste de décarbonation, au regard des alternatives existantes et des contraintes locales

3. La demande effectivement adressée:

Part de la demande effectivement adressée par l'hydrogène renouvelable dans le cadre de la stratégie Hydrogène



Transport en commun

Haut niveau de service



Poids lourds

Besoin de puissance / haute intensité



Aviation

Vols régionaux post 2040
Production de eSAF



Maritime

Navigation inter-île (ferry/cargos)
Production de eMethanol



Port

Alimentation des navires à quai



Industrie

-



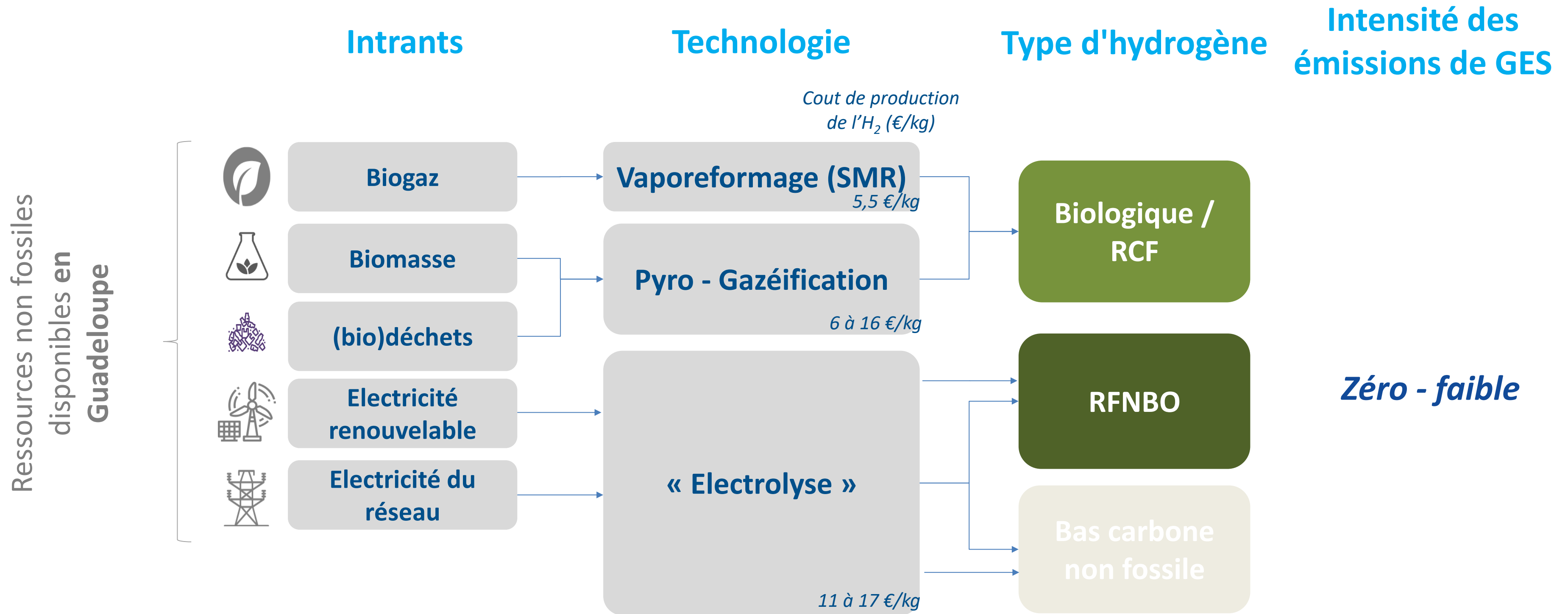
Réseau électrique

Générateur de secours
Service réseau

Une demande adressable de 11,5 kt/an d'hydrogène et de 777 kt/an de dérivés de l'hydrogène

	 Poids lourds	 Transport public	 Alimentation navires à quai	 Maritime	 Aviation	Total
	 ~700 poids-lourds	 ~160 bus et autocars	 Alimentation de ~800 escales par an	 - H₂: ~46 bateaux inter-îles - Méthanol: 100% du soutage	 - H₂: ~37 vols régionaux par jour - eSAF: 100% des vols moyen et long courrier (ravitaillement en Guadeloupe à 100% au départ)	
H ₂	3,5 kt/an H ₂	1,1 kt/an H ₂	3,3 kt/an H ₂	Navigation inter-îles 1,6 kt/an H ₂	Vols régionaux 0,8 kt/an H ₂	11,5 kt/an H ₂
Méthanol				Trafic international 272 kt/an méthanol*		272 kt/an méthanol
eSAF					Vols moyen et long courrier 505 kt/an eSAF* en 2045	505 kt/an eSAF
					*H₂ pour production de dérivés: ~0,2 kgH₂/kg méthanol et ~0,7 kgH₂/kg eSAF	
H ₂ equivalent total	3,5 kt/an H ₂ 117 GWh/an	1,1 kt/an H ₂ 37 GWh/an	3,3 kt/an H ₂ 110 GWh/an	55,6 kt/an H ₂ 1 851 GWh/an	287,9 kt/an H ₂ 9 587 GWh/an	351,4 kt/an H ₂ 11 713 GWh/an

 L'hydrogène renouvelable ou bas carbone peut être produit en Guadeloupe à partir d'électricité renouvelable, de biomasse ou de déchets.



Le potentiel de production locale d'hydrogène, par électrolyse ou valorisation de la biomasse, est estimé entre 45% en 2035 et 92% en 2050 de la demande adressable

Ressources premières



Production locale d'hydrogène



*avec valorisation CSR par pyrogazéification

en 2035

5,1 kt/an H₂

soit 171 GWh/an ou 45%
de la demande H₂
adressable

en 2050

**10,6 à 16,8 kt/an
H₂**

soit 353 GWh/an à 554
GWh/an ou 92% à 145%
de la demande H₂
adressable

16,8 kt/an nécessite 212 ha de surface
dont 195 ha pour les ENR, et 0,18
Mm3/an

Usages hydrogène directe



Transport en commun

Haut niveau de service



Poids lourds

Besoin de puissance / haute
intensité



Aviation

Vols régionaux post 2040



Maritime

Navigation inter-ile (ferry/cargos)



Port

Alimentation des navires à quai



Réseau électrique

Générateur de secours
Service réseau

Le potentiel de production locale de dérivés permet de répondre à 19% de la demande adressable du maritime OU 4% de l'aérien en 2045.

Alternativement - maximisation du potentiel local pour la production de dérivés pour usages ciblés

Ressources premières

Production locale de dérivés

Usages dérivés

 Hydrogène

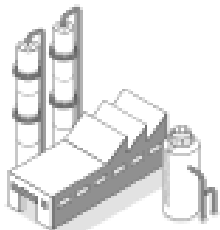
En 2035
5,1 kt/an

en 2045
10,6 à 16,8 kt/an

 CO₂ biogénique

182 kt/an

eMéthanol



26,6 kt/an

Réacteur méthanol

En 2045
52,5 kt/an

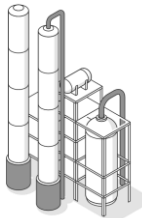
10% de la demande méthanol adressable

19% de la demande méthanol adressable



Maritime
eMethanol

eSAF



11,5 kt/an

Réacteur MtJ
ou FT

22,7 kt/an

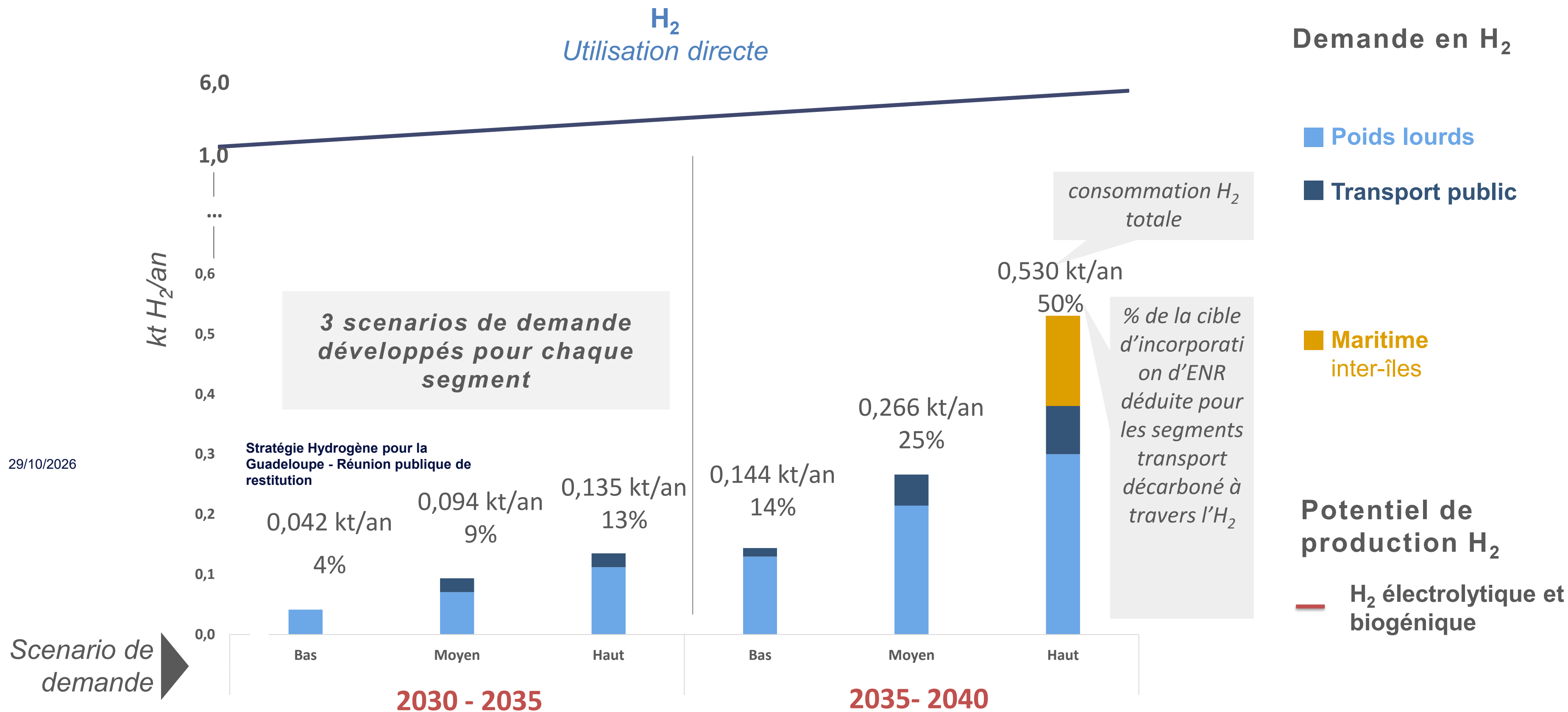
2% de la demande kérosène adressable

4% de la demande kérosène adressable



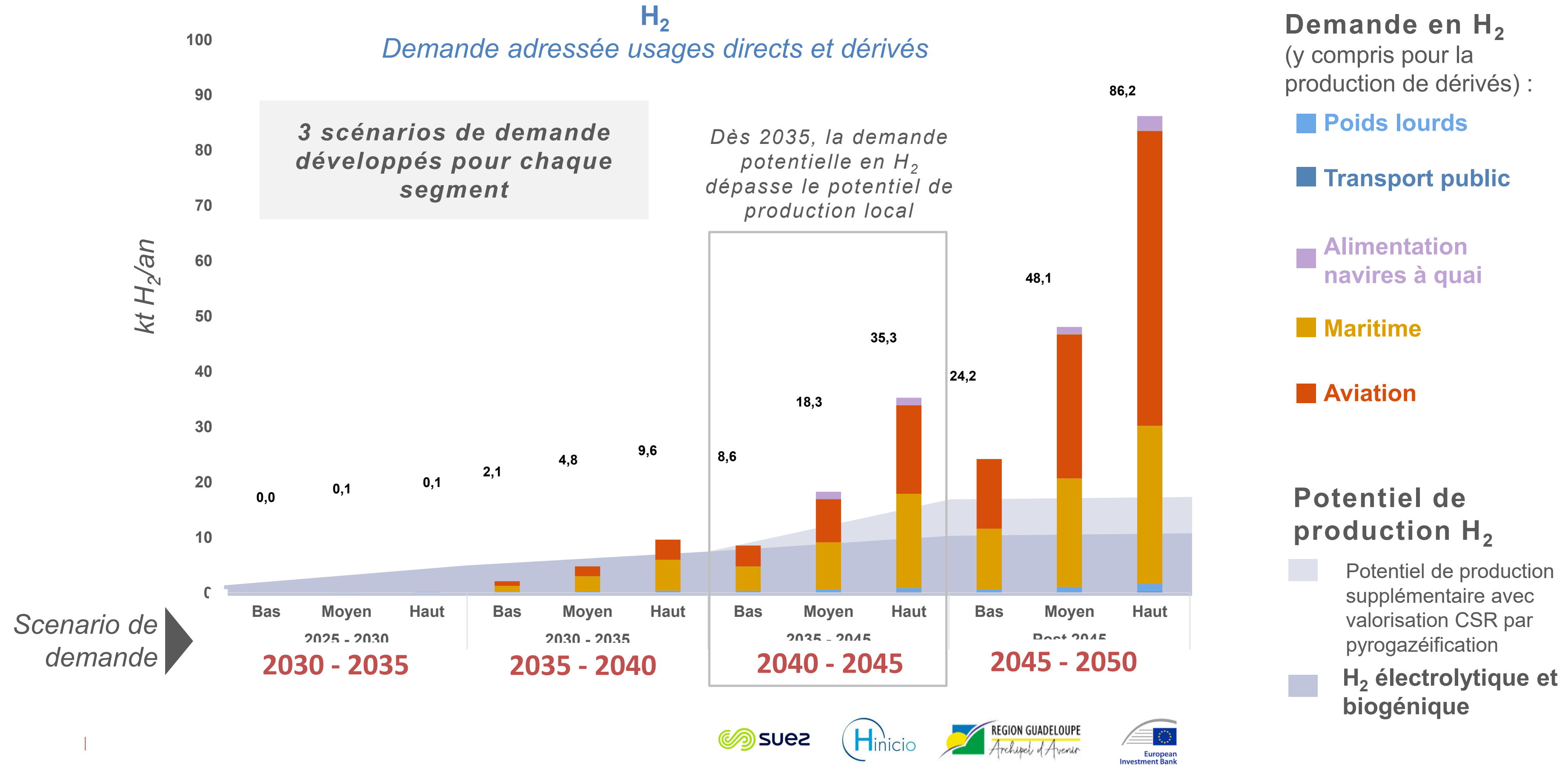
Aviation
eSAF

Une demande immédiate tirée par les usages intensifs dans la mobilité routière et couverte par une production locale



29/10/2026

Le potentiel de production d'H₂ couvre les besoins directs, mais la demande en dérivés excède les capacités locales



Feuille de route de déploiement de l'hydrogène en Guadeloupe

Le déploiement d'un écosystème hydrogène en Guadeloupe se fera en trois phases, et se concentrera sur les secteurs du transport routier et maritime.

Un écosystème générateur de valeur et d'emplois pour le territoire.

À horizon 2040

~ 550 emplois

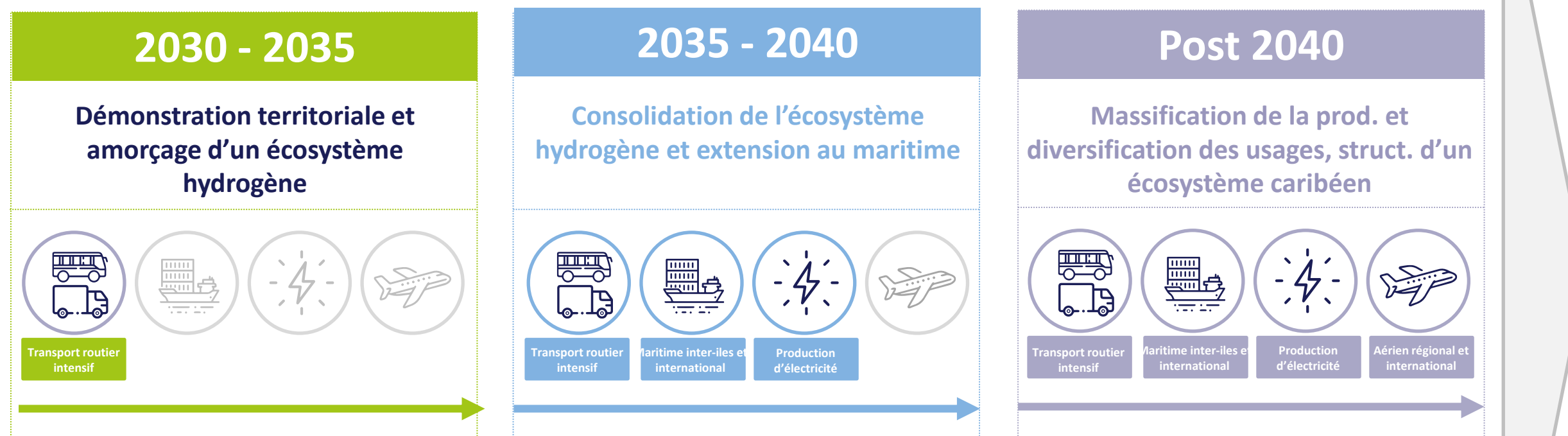
De nombreuses compétences et expertises sont requises sur toute la chaîne de valeur de l'hydrogène et tout au long des phases projet. Des offres de formations et des parcours de reconversion doivent être structurés au plus près des besoins sur les secteurs concernés.

~ 260 M€ d'investissements

Ces investissements se concentrent principalement sur des achats de véhicules, de navires hydrogène, et d'infrastructures de recharge et de capacités d'électrolyse et pouvant faire l'objet d'un co-financement public jusqu'à entre 60% et 100%

~ 8,5 % d'ENR

Taux de pénétration des ENR dans les secteurs du transport public, du transport routier lourd et du maritime inter-iles, correspondant à 50% de l'objectif PPE sur ces secteurs.



Des leviers pour structurer, accélérer et consolider un écosystème H₂ en Guadeloupe



Réglementaires

- ▶ Adaptation des réglementations EU et FR aux ZNI (TIRUERT/IRICC & ReFuelEU)
- ▶ Habilitation législative spécifique au développement de la filière H₂
- ▶ Intégrer l'H₂ dans les documents de planification (PPE, SRADDET, PLU, SRB)
- ▶ Coopération réglementaire régionale (CARICOM, OECS...)



Economiques

- ▶ Aides ciblées : FEDER, ADEME, France 2030
- ▶ Financement bancaire (e.g. Banque Européenne d'Investissement)
- ▶ Achats publics décarbonés (mobilité, logistique)
- ▶ Incitations fiscales ou tarifaires (e.g. TIRUERT/IRICC)



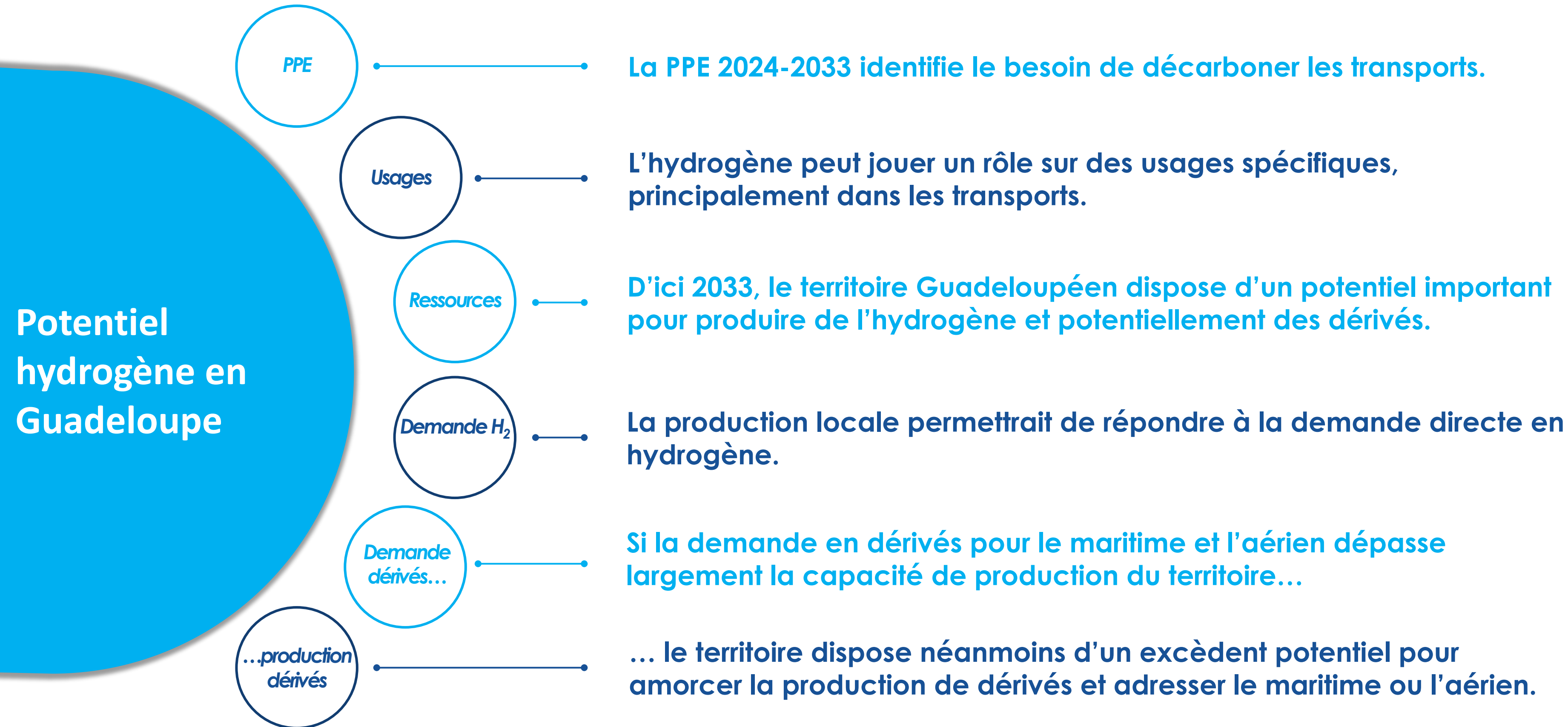
Organisationnels

- ▶ Gouvernance territoriale multipartite
- ▶ Communication ciblée
- ▶ Accompagner la montée en compétence - Centres de formation métiers H₂
- ▶ Plateforme d'information & coordination
- ▶ Réseaux de coopération (CARICOM, OECS, INTERREG, PURE AVENIR...)



Créer un **cadre clair, stable et coordonné** pour **sécuriser les investissements**, **accélérer les projets**, et **structurer un écosystème local durable**.

La stratégie hydrogène de Guadeloupe, répond aux priorités de la PPE et valorise les ressources du territoire



Merci de votre attention

Guadeloupe : La feuille de route régionale Hydrogène Vert

Intervenant: Julien LAFFONT
Directeur Energie Mobilité Transport
Région Guadeloupe



2025 – 2030 Démonstration territoriale et amorçage d'un écosystème hydrogène

2030 à 2035

Usages



Transport
routier
intensif



Investissements

0,13
kt/an

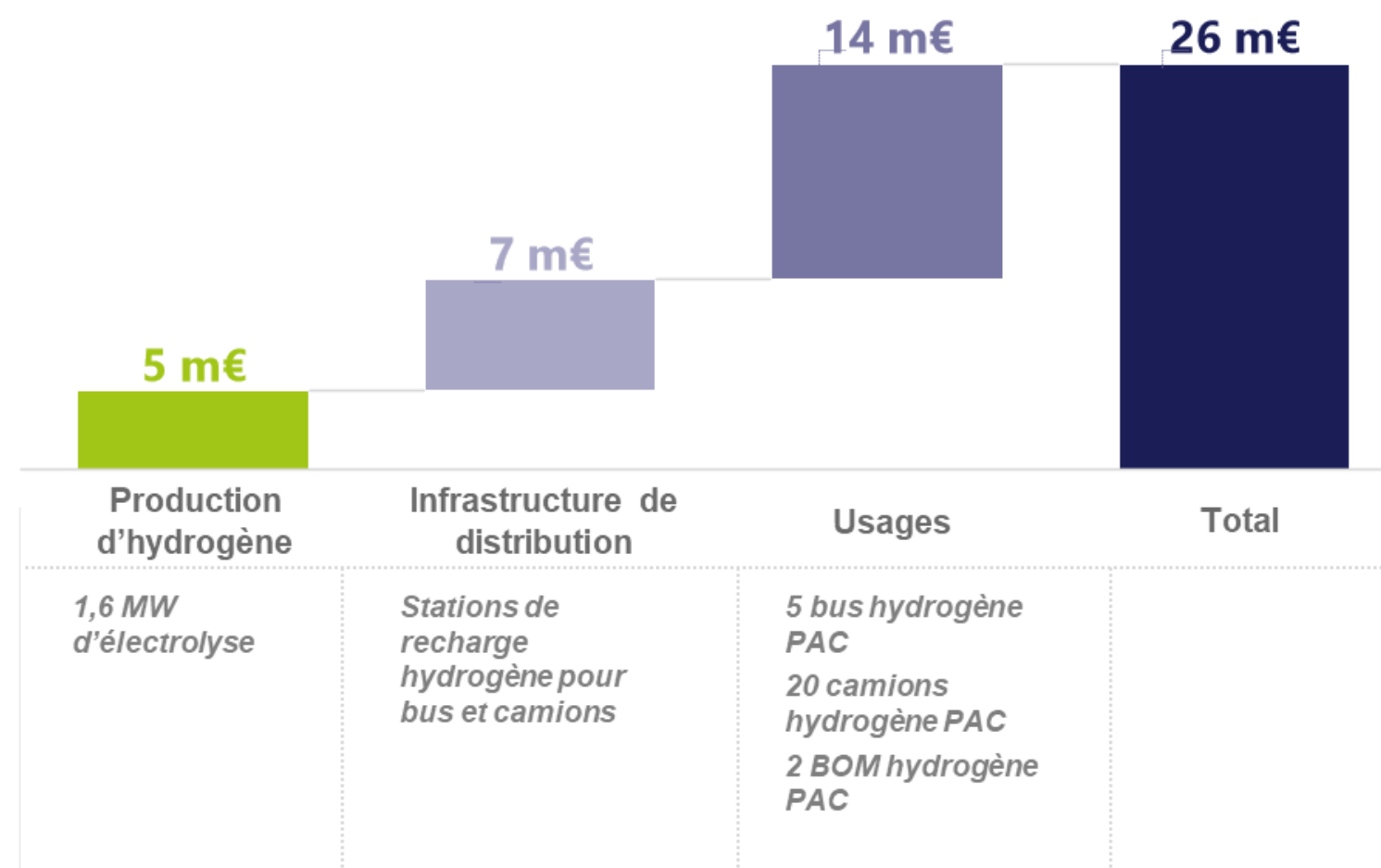
Consommation
d'hydrogène

1,6
MW

Capacité d'électrolyse
alimentée par une capacité
d'ENR de plus de 3 MW

26
M€

Investissement
nécessaire dans les
infrastructures et les
usages*



► Usages prioritaires identifiés : la mobilité lourde à forte intensité

- Bus à hydrogène sur des lignes à haut niveau de service
- Transport de matière première intensive

► Des infrastructures communes

- Premier électrolyseur centralisé connecté à des ENR dédiés et au réseau
- Première station de recharge hydrogène commune

► Des usages mobilité routière diversifiés

- BOM
- Camions de transport de biomasse
- Camions transbordeurs de conteneurs du port vers les plateformes logistiques (Jarry notamment)
- Bus
- Camions de marchandises pour la grande distribution

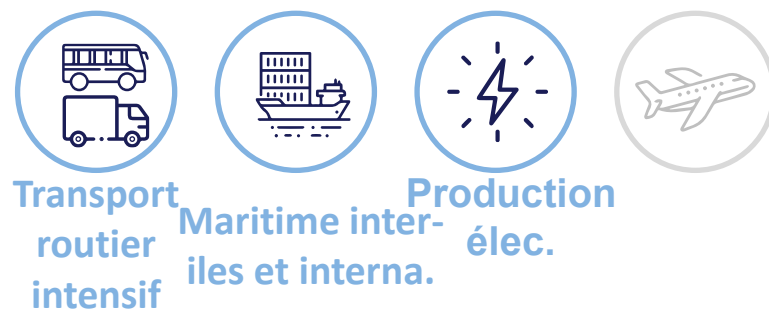
*hors production d'électricité

2030 – 2035 Consolidation de l'écosystème hydrogène et extension au maritime

2035 - 2040

Investissements

Usages



4,8
kt/an

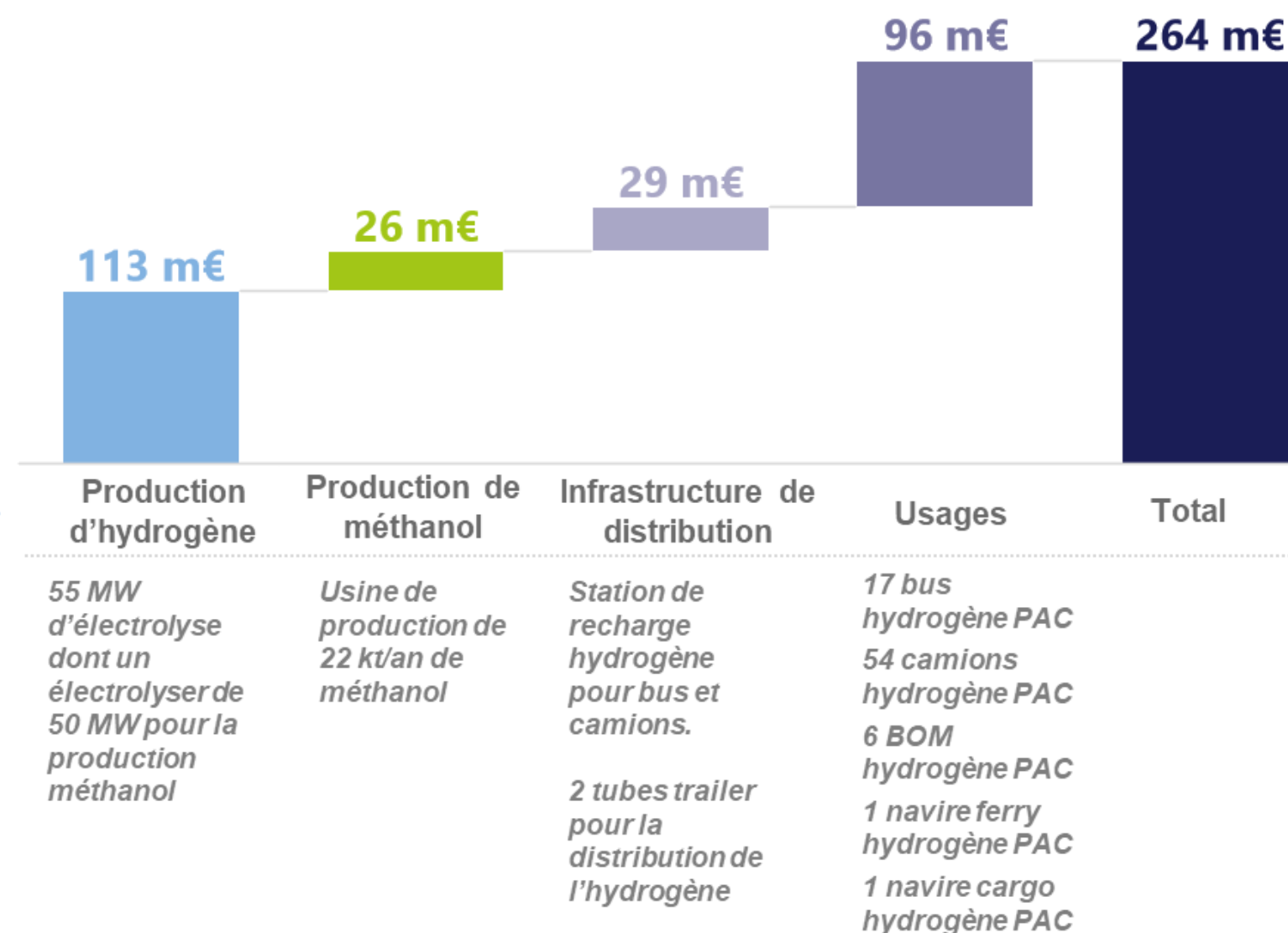
Consommation d'hydrogène dont 4,1 kt/an pour la production de méthanol

55
MW

Capacité d'électrolyse et 3,9 t/h de capacité de production de méthanol

263
M€

Investissement nécessaire dans les infrastructures et les usages*



► Généralisation des premiers usages terrestres.

► Réexamen de la maturité pour :

- Le transport maritime inter iles,
- Les générateurs de secours
- L'alimentation des navires à quai

► 1^{ère} unité de production de méthanol de synthèse avec 50 MW d'électrolyse pour produire 22 kt/an de méthanol

► Une capacité totale d'électrolyse nécessitant plus de 100 MW ENR soit la totalité des capacités disponibles identifiées par la PPE à horizon 2030.

*hors production d'électricité

Post 2035 - Massification de la production et diversification des usages, structuration d'un écosystème hydrogène à l'échelle caribéenne

Post 2040

Usages



Transport
routier
intensif



Maritime inter-
iles et interna.



Production
élec.



Aérien

4,1
kt/an

**Potentiel de consommation
d'hydrogène** en utilisation
directe

98
MW

Capacité d'électrolyse
nécessaire pour valoriser les ENR
disponibles pour la production
d'hydrogène identifiées dans la PPE

16,8
kt/an

**Potentiel local de production
d'hydrogène** pour les usages
direct et la production de dérivés

1. Des usages diversifiés

- **Maximisation des usages pour le transport terrestre**, notamment dans les **secteurs du transport terrestre non encore convertis** après examen de la pertinence économique.
- **Extension au secteur de l'aérien en utilisation directe** sur les ligne courtes, si technologie mature.
- Examen de l'opportunité pour étendre les usages à la génération d'électricité, notamment pour **l'alimentation des navires à quai**.

2. Une production locale maximisée

- Électrolyseurs centralisés de grande capacité.
- **Usine de pyro-gazéification valorisant biomasse et déchets.**
- **Valorisation des excédents d'H₂ pour produire du méthanol.**

3. Une intégration régionale

- **Perspectives d'export de méthanol pour la production centralisée de SAF** dans la région (ex. Martinique).

Merci de votre attention

Guadeloupe : La feuille de route régionale Hydrogène Vert

Intervenant: Julien LAFFONT
Directeur Energie Mobilité Transport
Région Guadeloupe





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

TABLE RONDE DE LA GUADELOUPE

La feuille de route régionale Hydrogène Vert

- Sylvie VANOUKIA, Conseillère Régionale de Guadeloupe, Présidente de la Commission Énergie du Conseil Régional
- Jean-Louis FRANCISQUE, Conseiller Régional de Guadeloupe, Président de la Commission Fiscalité Indirecte et Analyse Economique
- Jean-Pierre CHABRIAT, Conseiller Régional de La Réunion, Délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à la Transition Énergétique
- Julien PAOLINI, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse
- Julien LAFFONT, Directeur Energie Mobilité Transport, Conseil Régional de Guadeloupe

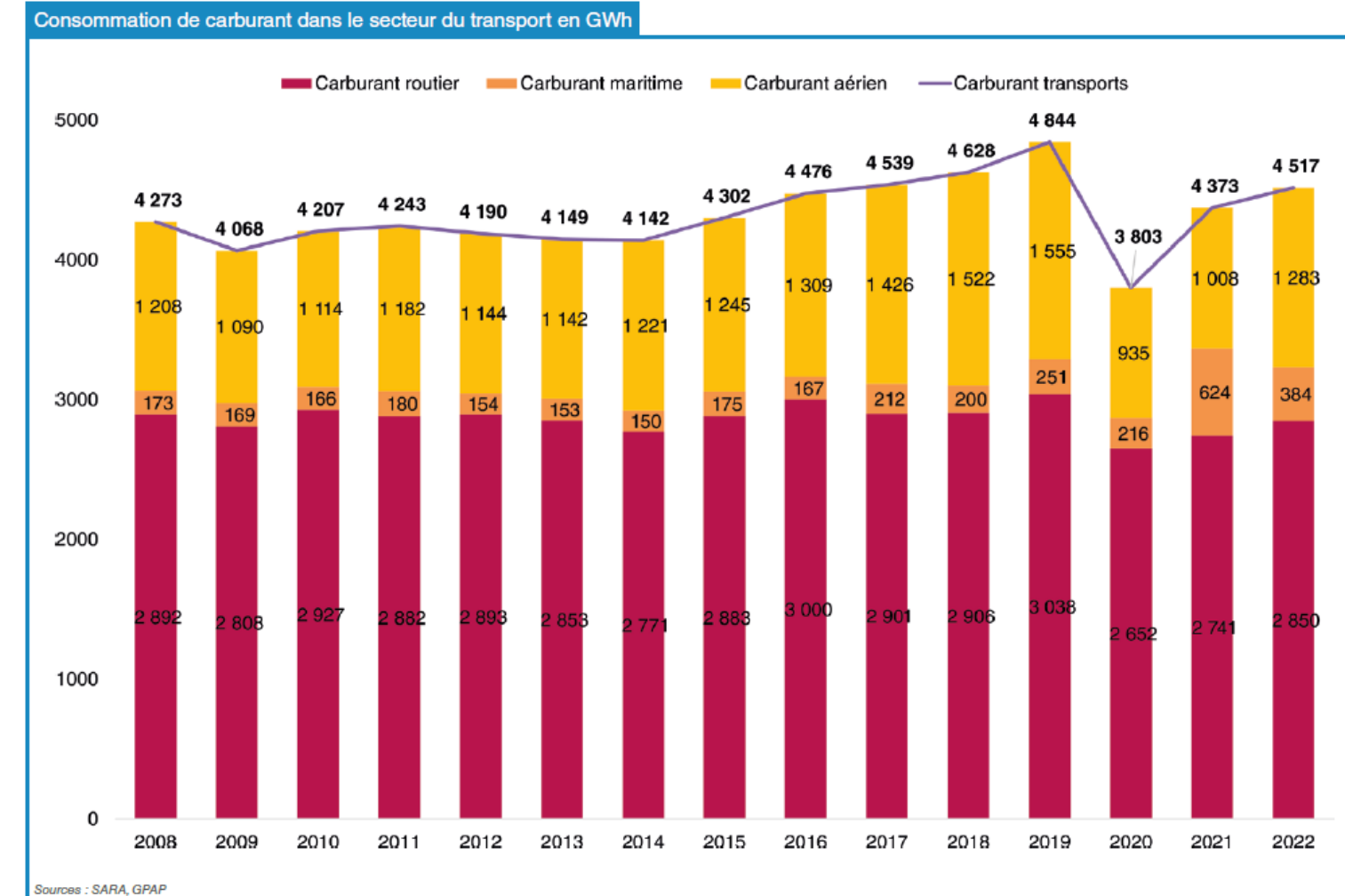
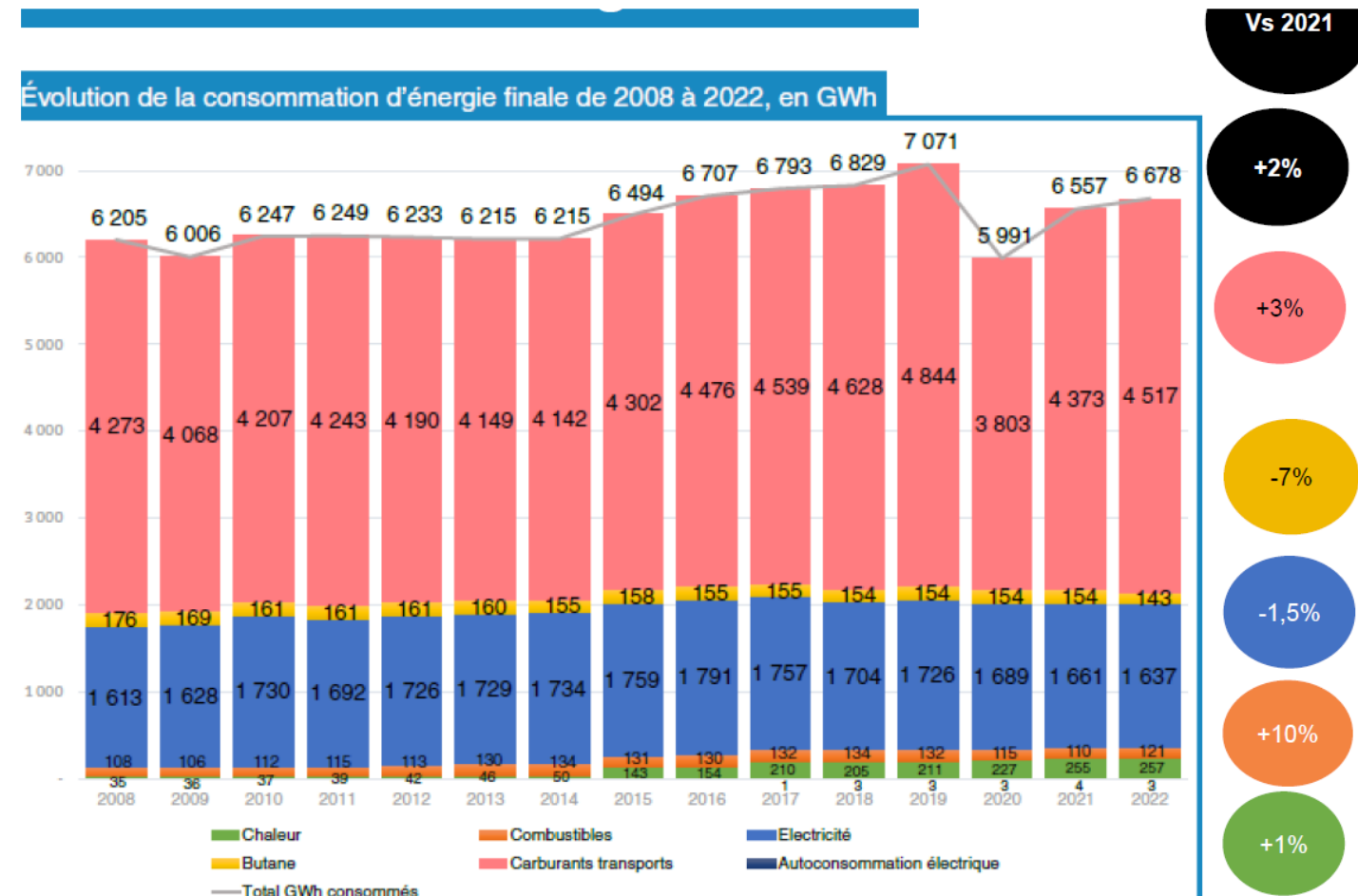
Table ronde de la Guadeloupe

**Le schéma de développement du véhicule
propre**

Intervenant: Julien LAFFONT
Directeur Energie Mobilité Transport
Région Guadeloupe



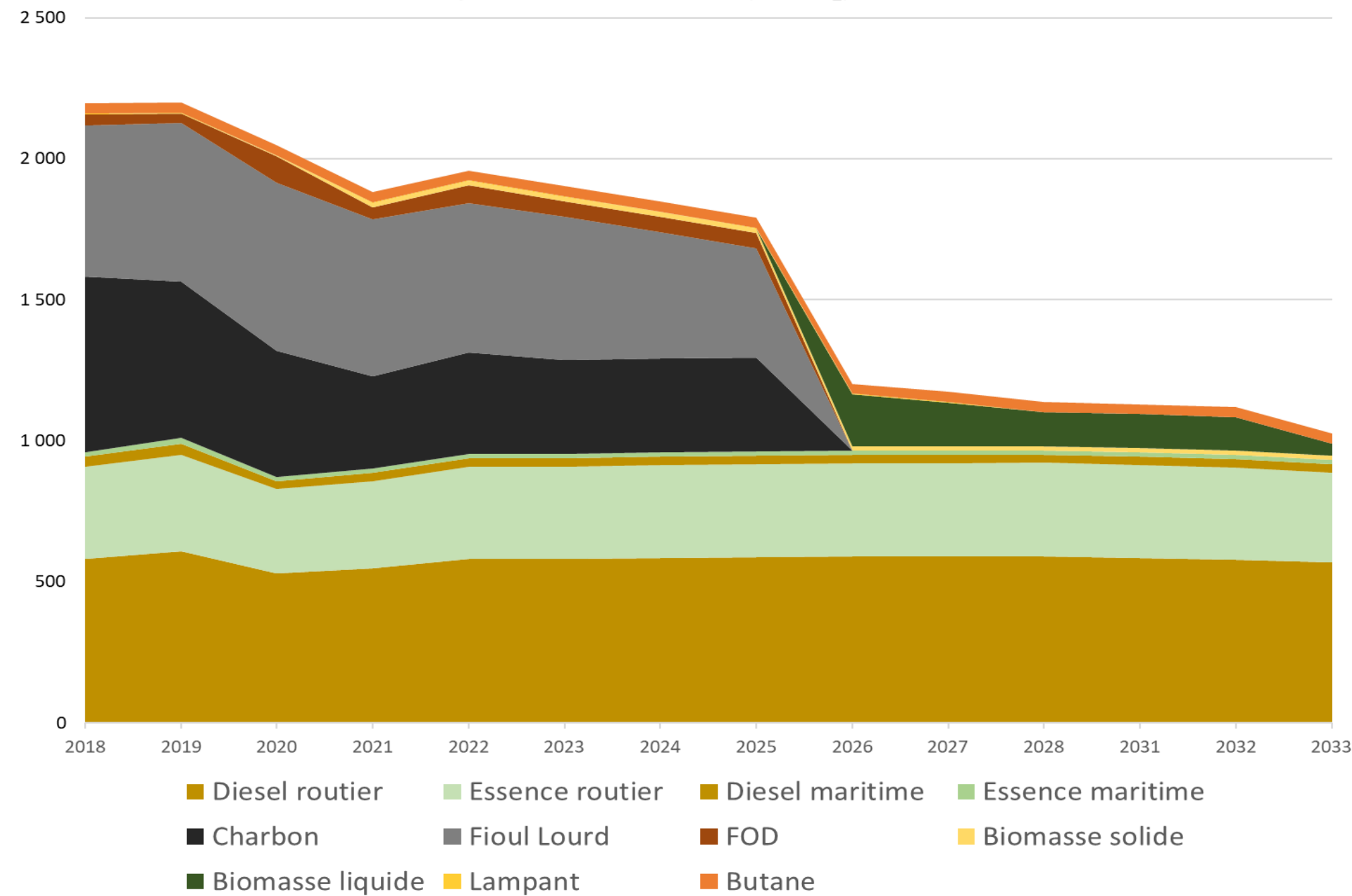
Une composante transport qui domine la consommation énergétique du territoire



La consommation du transport elle-même dominée par les carburants routiers dont la consommation reste à la hausse

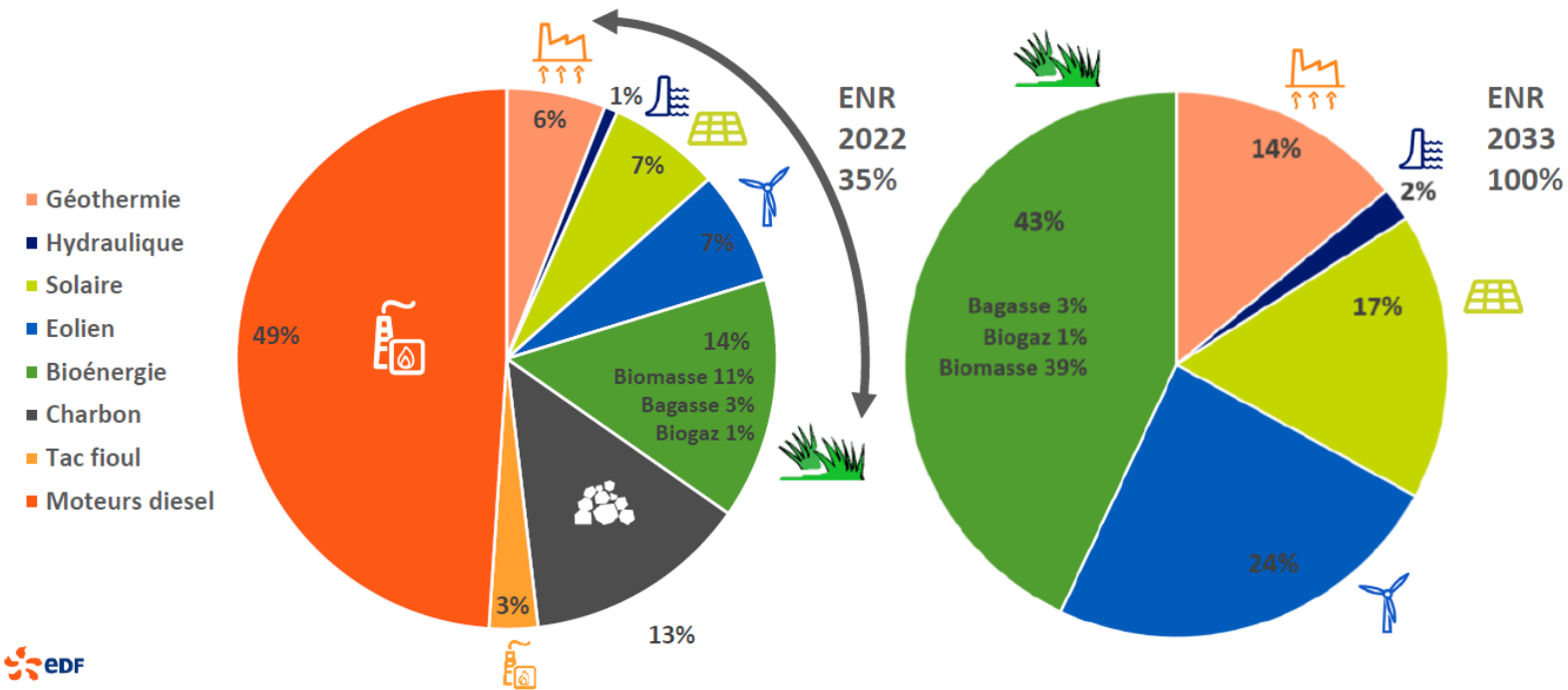
-60% D'ÉMISSIONS DE GES A 2033

Evolution projetée des émissions énergétiques de GES en Guadeloupe
par source d'émission (kteCO₂)



- 60% d'émissions de CO₂ en 2033 par rapport à 2022

Emissions de GES liées à la production électrique			
	2022	2028	2033
Electricité (GWh)	1 637	1 496	1 548
Emission de GES (kteCO ₂ /an)	1 037	134	57
Contenu GES du kWh électrique (geCO ₂ /kWh)	622	90	37

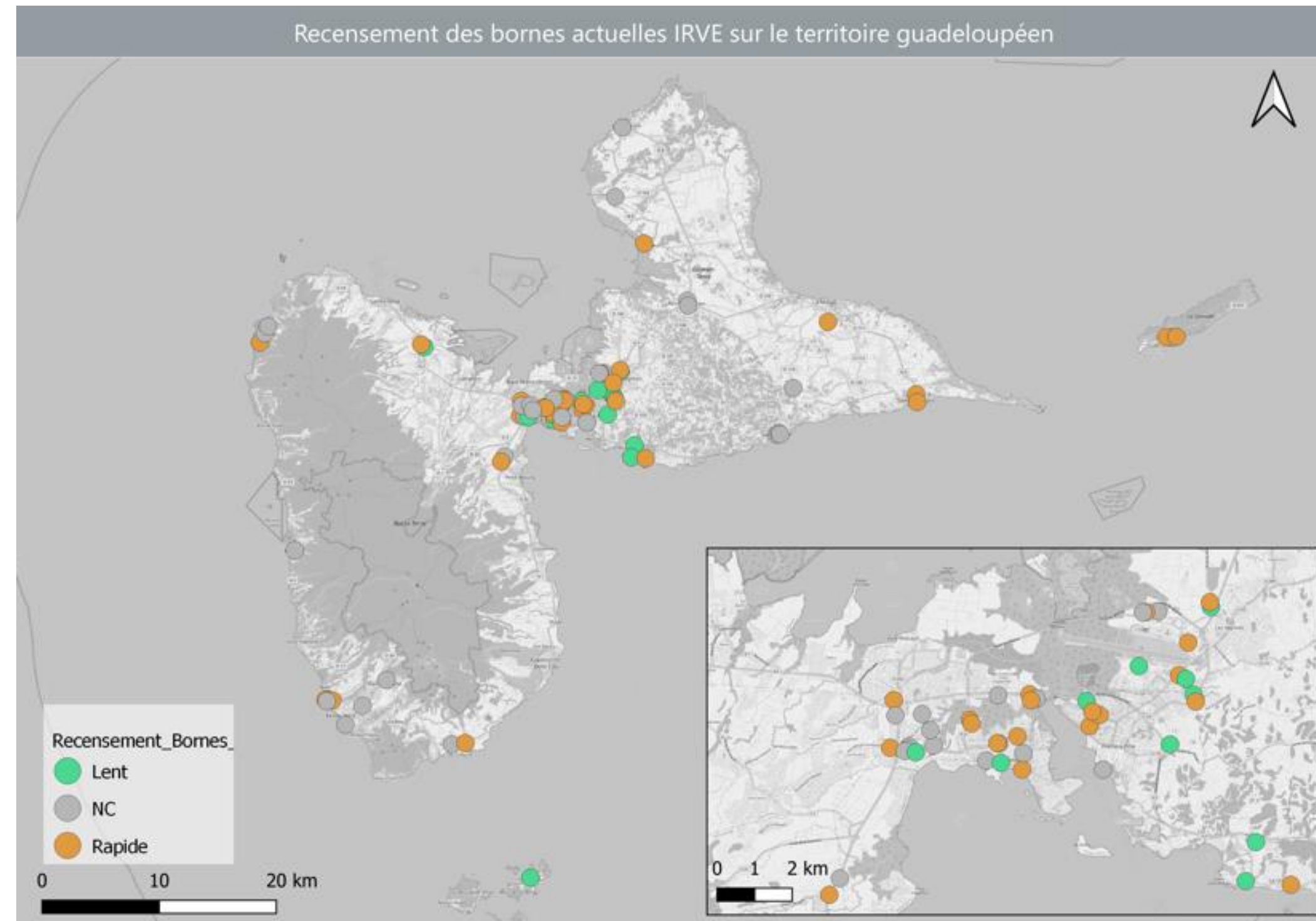


61% DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE ISSUE
DE RESSOURCES LOCALES

LA SITUATION ENTRE 2021

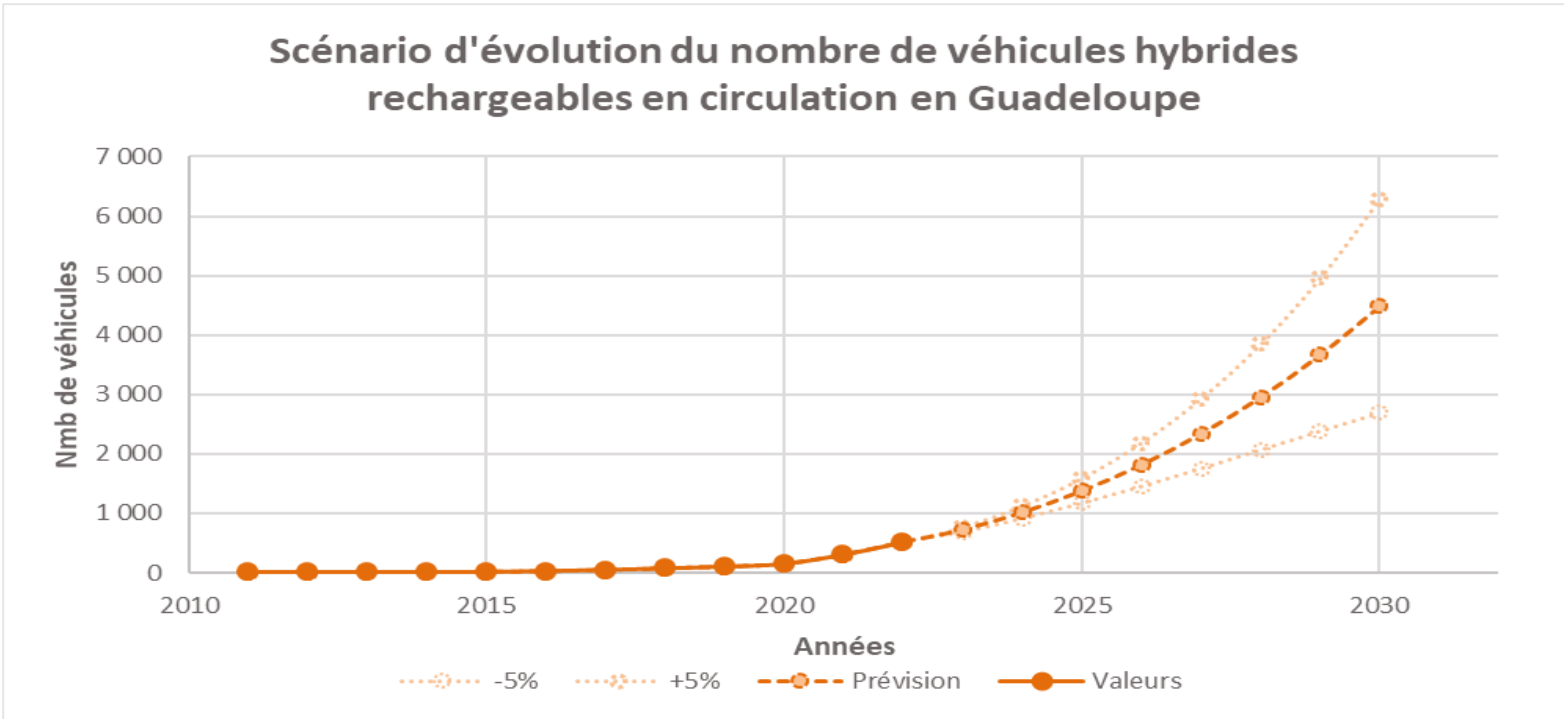
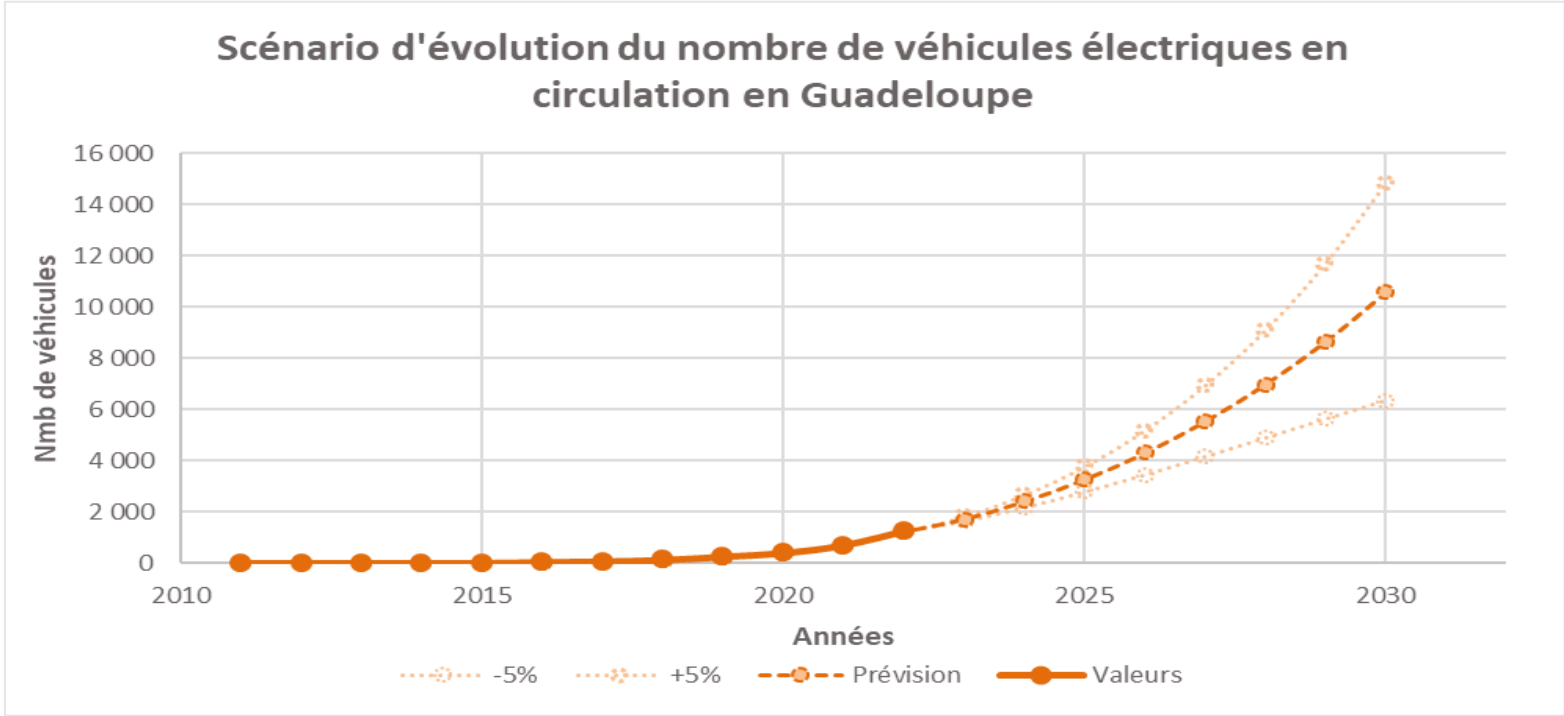
- Le réseau de recharge publique et privé (hors domicile) était estimé au 1^{er} juin 2021 à **222 prises réparties sur 77 sites** :
 - 177 prises sur lieu de travail
 - 45 prises sur lieu public (20%)
- La majorité des propriétaires et/ou usagers de VE ont **leur propre solution de recharge**, soit à leur domicile, soit sur leur lieu de travail dans le cas des flottes professionnelles.

Au 1^{er} juin 2021 : 100% du réseau de charge publique payant est détenu par un seul et unique opérateur : **EZ Drive**.



LE SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE ET HYBRIDE RECHARGEABLE À L'HORIZON 2030

■ PRÈS DE 400 VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN CIRCULATION EN 2020 PLUS DE 5000 EN 2025



Scénario de pénétration du véhicule électrique en Guadeloupe à horizon 2030	
Les hypothèses	Projections de ventes des concessionnaires Hypothèses locales
Nombre de véhicules électriques	11 000
Nombre de véhicules hybrides rechargeables	4 000
Nombre total de véhicules concernés	15 000
Nombre de points de charge Ratio 1/30	500

Source : SDES, RSVERO, données 2020, publication 2021 / Exploitation : EGIS

LES ENJEUX LIÉS À LA MUTATION DE LA MOBILITÉ

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DES ENJEUX

➤ Un service de recharge maillé, soutenable et équitablement réparti

➤ Les enjeux environnementaux

Organiser la seconde vie et le recyclage des batteries.

Impact sur un réseau électrique non interconnecté et carboné

➤ Les enjeux fiscaux

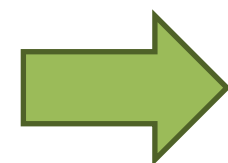
Anticiper la baisse des recettes liées aux carburants et adapter le financement public.

➤ La reconversion / adaptation des acteurs socio-économiques

Accompagner l'évolution des activités et les reconversions : garagistes, stations-service, transporteurs, concessionnaires, mandataires...

➤ La formation professionnelle

Développer les compétences nécessaires aux nouvelles motorisations, à leur maintenance et aux infrastructures de recharge.



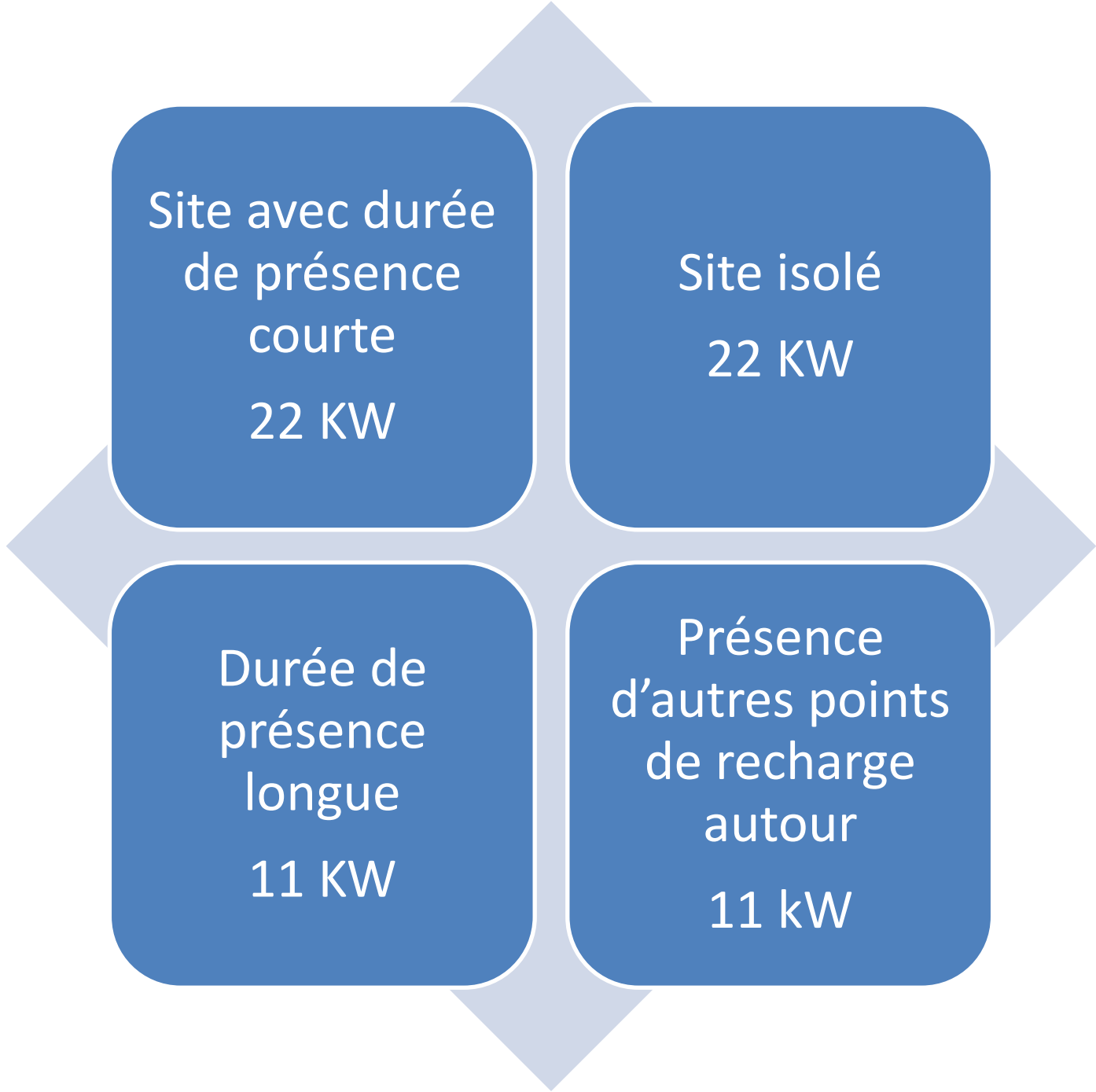
Engagement de Développement d'Emploi et des Compétences

MÉTHODOLOGIE : PUISSANCE DES POINTS DE CHARGE ET IMPLANTATION

Les caractéristiques techniques des points de recharge sont définis selon 4 critères :

- Le temps moyen de présence sur le site
- La présence d'autres IRVE dans la zone
- La capacité maximale de charge moyenne des VE (hypothèse : 22 kW)
- La puissance que peut accueillir le réseau EDF sans contrainte (22 kW)

A titre indicatif : la puissance d'une prise domestique est de l'ordre de 3 kW



176 SITES AVEC DES TYPOLOGIES DIFFÉRENTES ...

Typologie	Nombre de site
Centre de soins/santé	12
Centre loisirs/culture/sport	42
Établissement scolaire	25
Plage	29
Touristique	8
Touristique/mémoriel	12
Touristique/nature	20
Zone d'activités	28

... ET 740 POINTS DE CHARGE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Recensement des bornes actuelles IRVE sur le territoire guadeloupéen

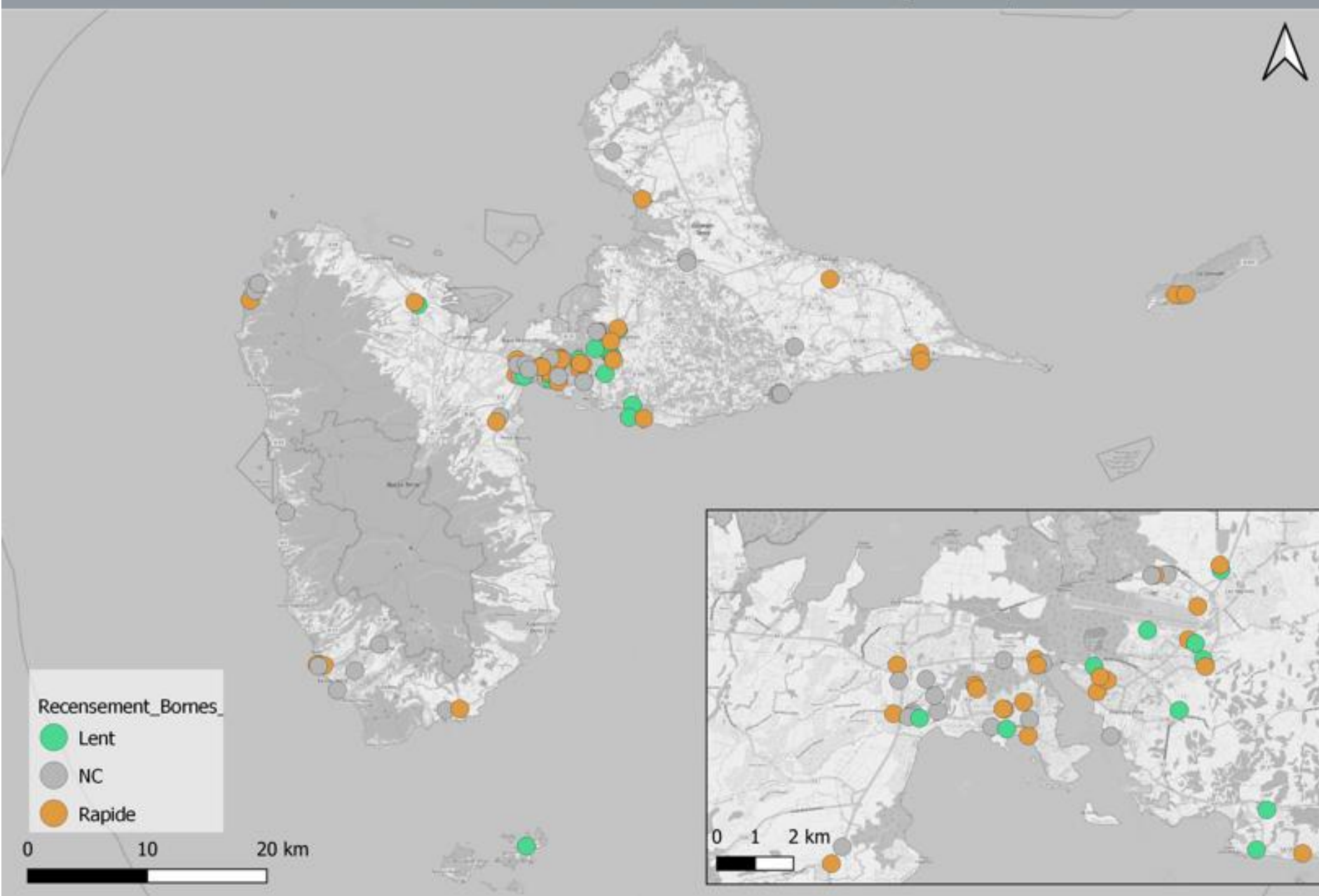


Schéma de développement du véhicule propre de la Guadeloupe

Schéma Régional de
Déploiement des IRVE

La proposition de maillage des
sites par catégorie d'usage

Légende

Typologie

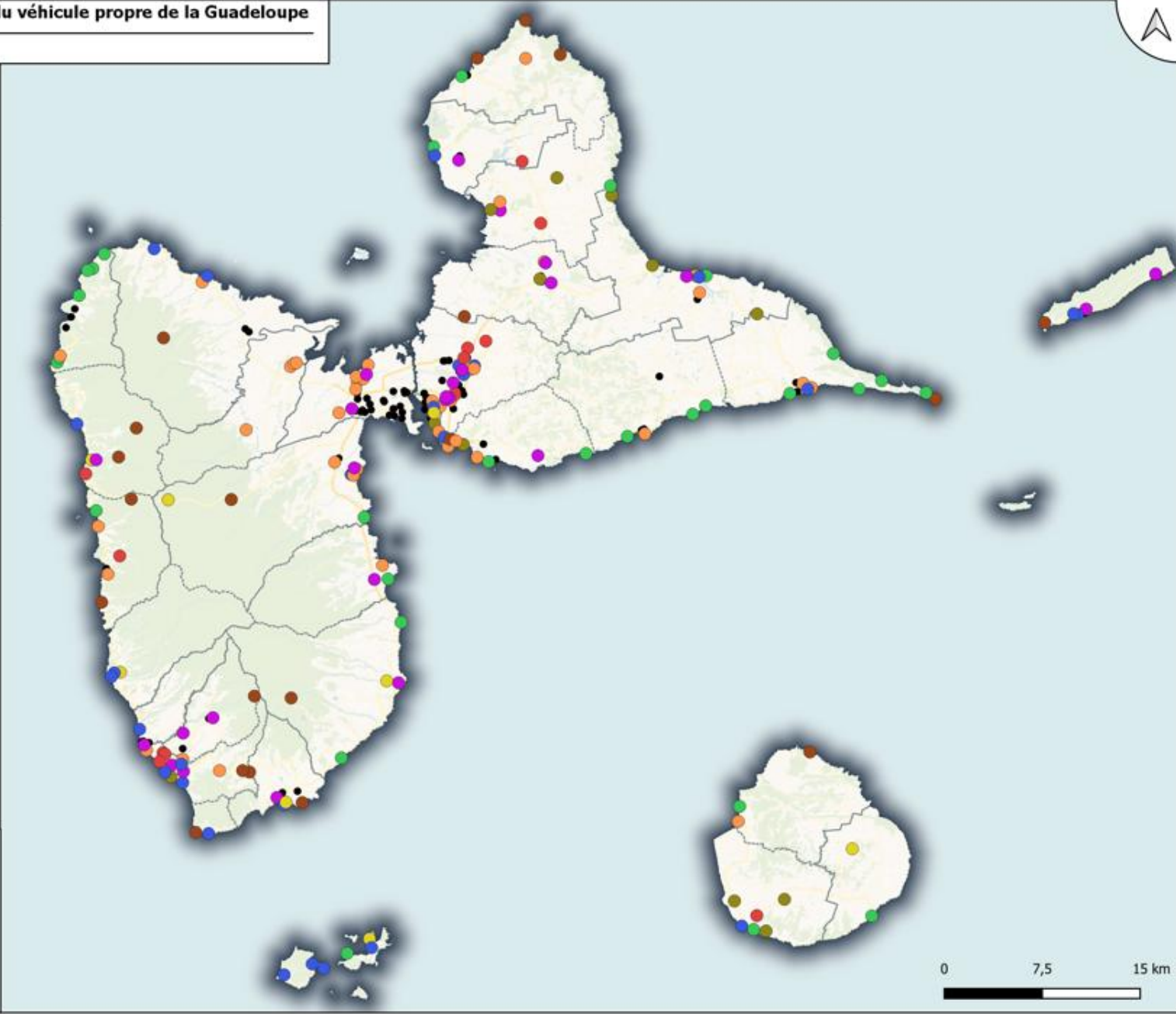
- Centre de soins/santé
- Centre loisirs/culture/sport
- Etablissement scolaire
- Plage
- Touristique
- Touristique/mémoriel
- Touristique/nature
- Zone d'activités
- IRVE existantes

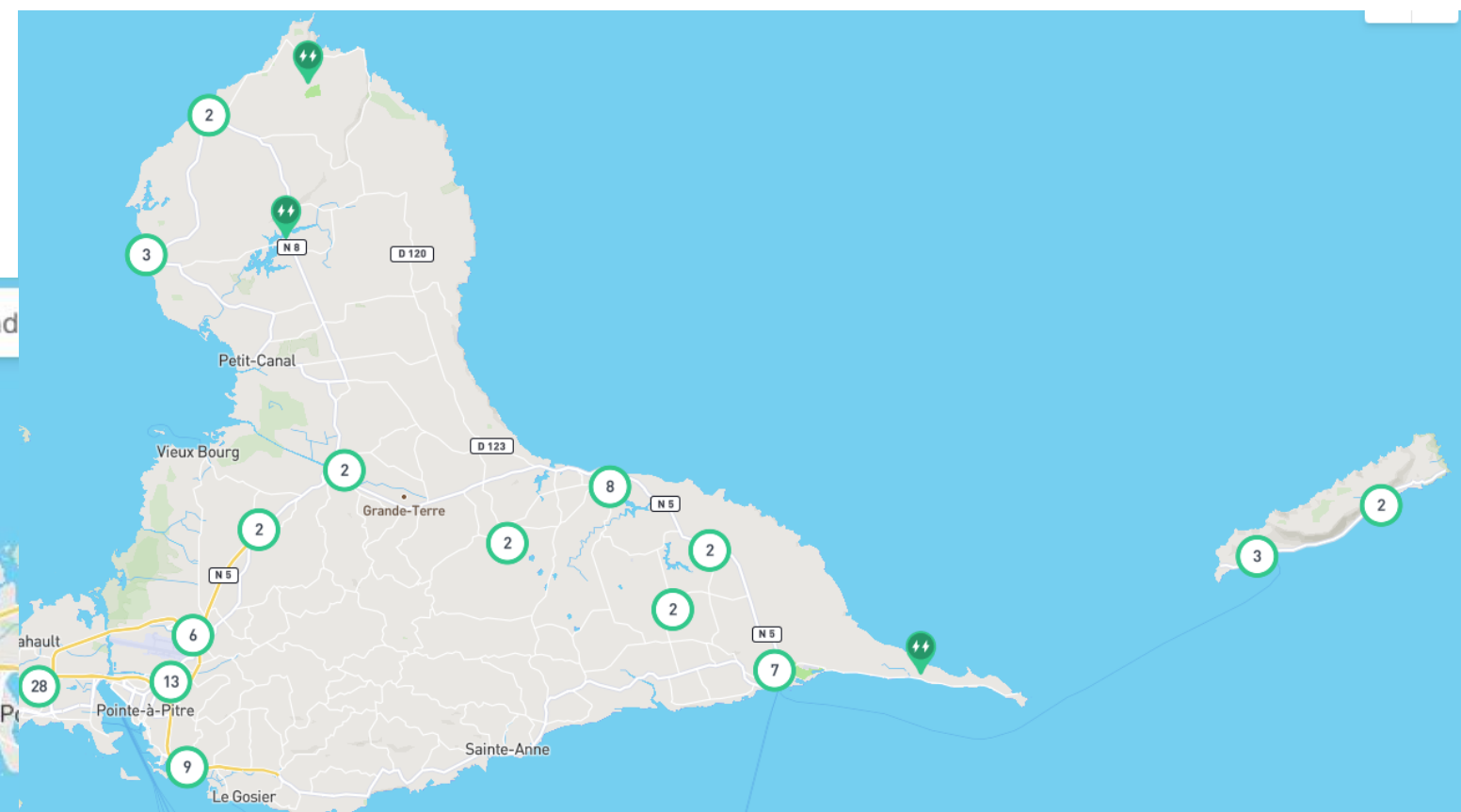
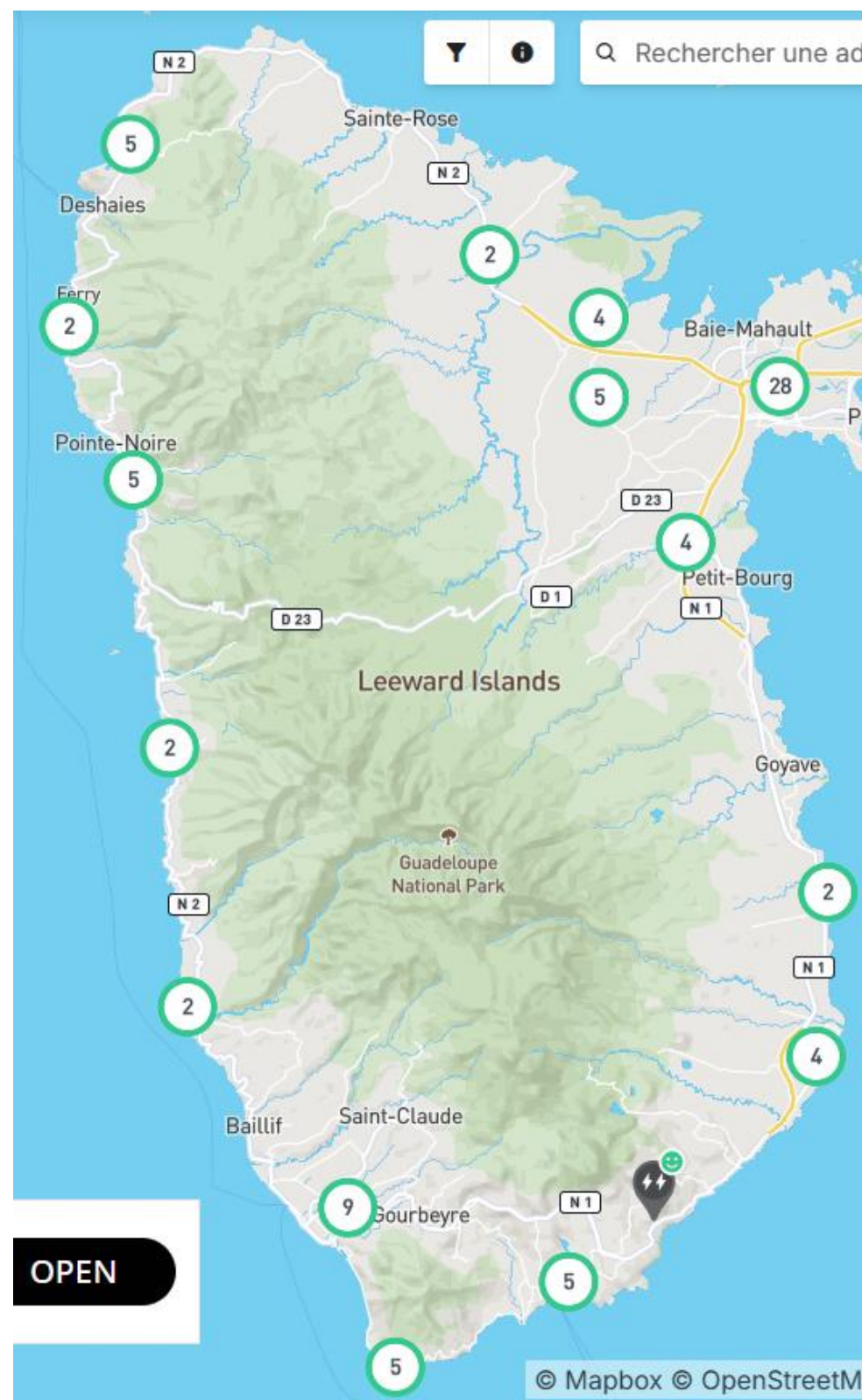
Historique des modifications

Etabli le : 10/06/2022

Modifié le : 10/06/2022

Version : A





337 sites répertoriés en 2026
(objectif 176 en 2030)

Plus de 700 points de charges en accès publics
(Objectif 740 en 2030)

Objectif PPE Guadeloupe:
1000 points de charge en 2033

Une prise de relais efficace du Syndicat Mixte d'électrification de la Guadeloupe -Le Sy.MEG-

Récupère la compétence IRVE des communes déploie pour leur compte un service public de la recharge électrique

- 110 Stations de recharge composée d'une borne AC/DC
 - PDC DC: 24kW soit 100km d'autonomie en 30 mins.
 - PDC AC: 11 kW soit 50% de recharge en 2h.
- Un raccordement de type 2 avec comptage F36kVA.
- 3'500 VE et VHR en 2025.
- 30'000 recharges par an.
- 750MWh d'énergie délivrée par an.



Un modèle économique compétitif

Tarif Sy.MEG	Borne AC 11kW	Borne DC 24kW
Tarif de l'énergie (€/ kWh)	0,58 €*	0,58 €*
Tarif au temps (€/min)	0,10€ / min après 4h de recharge	0,10€ / min après 2h de recharge
Prix pour 1h de recharge	6,38 €	13,92 €
<i><u>*Prix équivalent pour 100 km</u></i>	<u>8,70 €</u>	<u>8,70 €</u>

**Prix susceptible de modification selon évolutions tarifaires CRE/EDF SEI*

	IES SYNERGY KEYWATT W24 Dual Standard piédestal
Photo	
Puissance délivrée	Une prise male intégrée avec câble en 24kW en DC Une prise femelle en 22kW en AC
Type de point de charge	Prise: Combo CCS en DC Prise: Type T2S en AC
Câble	Un câble intégré
Ecran Tactile	Oui
Paieement	Flash Qr code
Fonction	Qr code Numérique
Tropicalisé	Oui
Esthétique	Coffret à l'exterieur (Différentiel + comptage)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA MOBILITÉ

QUEL IMPACT FISCAL POUR LES COLLECTIVITÉS ?

UN REcul CROISSANT DES RECETTES LIÉES AUX CARBURANTS

Scénario retenu : **20 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables en 2030**, soit **8 % du parc roulant**.

Perte annuelle moyenne estimée sur 2021–2030 : **–3,5 M€ par an**

Perte estimée pour la seule année 2030 : **–9,8 M€ en 2030**

Une accélération des impacts à partir de **2027**

- Une baisse principalement liée aux taxes sur les carburants et à l’octroi de mer
- Des recettes supplémentaires sur l’électricité qui compensent très faiblement ces pertes

Estimations du SDVP par rapport à un scénario à répartition du parc inchangée. Le périmètre étudié couvre plusieurs bénéficiaires

PERSPECTIVES :

LES LEVIERS RÉGIONAUX POUR DÉPLOYER LA MOBILITÉ PROPRE

- **Coordonner les acteurs du territoire (SYMEG - GMD)**
Réunir les collectivités compétentes et les opérateurs autour d'une stratégie commune, articulant mobilité et énergie.
- **Soutenir les investissements (ADVENIR, FEDER...)**
Accompagner le maillage de recharge, notamment en habitat collectif, et proposer des aides ciblées à l'acquisition de véhicules.
- **Favoriser une recharge décarbonée et pilotée (évolution des normes territoriales)**
Soutenir les projets associant énergies renouvelables et programmation des recharges, notamment sur les sites régionaux.
- **Informier et accompagner les usagers**
Faciliter l'accès à l'information sur les bornes, les aides disponibles et les conditions d'utilisation.

PERSPECTIVES :

LES LEVIERS RÉGIONAUX POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION

- **Former et accompagner les reconversions (EDEC MOBILITE)**
Adapter les formations aux nouvelles motorisations, à leur maintenance et aux infrastructures de recharge.
- **Questionner les nouvelles filières économiques**
Étudier la faisabilité duetrofit, de la seconde vie et du recyclage des batteries à l'échelle du territoire.
- **Préparer l'évolution des ressources publiques**
Actualiser les impacts fiscaux et travailler avec l'État sur des ressources moins dépendantes des carburants fossiles.
- **Mutualiser les travaux entre Régions**
Partager les études et les retours d'expérience, et porter des propositions communes tenant compte des spécificités territoriales.

Merci de votre attention

**Le schéma de développement du véhicule
propre**

Intervenant: Julien LAFFONT
Directeur Energie Mobilité Transport
Région Guadeloupe





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

TABLE RONDE DE LA GUADELOUPE

Le Schéma de Développement du Véhicule Propre, outil de déploiement de la mobilité électrique

- Sylvie VANOUKIA, Conseillère Régionale de Guadeloupe, Présidente de la Commission Énergie du Conseil Régional
- Jean-Louis FRANCISQUE, Conseiller Régional de Guadeloupe, Président de la Commission Fiscalité Indirecte et Analyse Economique
- Jean-Pierre CHABRIAT, Conseiller Régional de La Réunion, Délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à la Transition Énergétique
- Julien LAFFONT, Directeur Energie Mobilité Transport, Conseil Régional de Guadeloupe

Energy⁺isule⁺

EDITION
2026

Colloque Energy⁺isule

LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES
DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Vendredi 9 octobre 2026

AIACCIU



Avec la participation
des délégations officielles

Table ronde de la Martinique

La géothermie peut contribuer à
l'autonomie énergétique

Intervenant:

Axel-William MENIL
Chef du Service
Structurantes – CTM

Energies Renouvelables et Filières





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Pour une île, l'enjeu est de produire localement à chaque instant

- Sans interconnexion, l'équilibre production–consommation doit être assuré localement.
- **Deux voies** : électricité pilotable, et chaleur–froid pour les usages directs.
- La géothermie peut fournir une base renouvelable, indépendante de la météo.
- Elle complète photovoltaïque et éolien ; elle ne remplace ni stockage, ni réserve, ni flexibilité, ni renforcement du réseau.





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Deux voies de valorisation, une même exigence de preuve

- **Électricité** : fluide chaud, turbine et alternateur, avec réinjection.
- **Chaleur–froid** : ressource du Lamentin, froid par absorption et réseau de distribution.
- La voie thermique peut valoriser des températures plus basses que la production électrique.
- Les indices basse à moyenne température orientent d'abord vers la chaleur ; les cibles haute température restent à vérifier par forage.
- Dans les deux cas : débit, pression, composition du fluide et réinjection conditionnent la viabilité.



Energ'isule

Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Le potentiel existe, mais la puissance n'est pas encore acquise

- Le forage dans la commune du Lamentin a rencontré un fluide à 93,5 °C à 771 m en 1970.
- Petite Anse, les Eaux Ferrées et la montagne Pelée ont été identifiés comme secteurs d'intérêt.
- **Électricité** : dépend d'une température et d'un débit suffisants.
- **Chaleur–froid** : ouvre une valorisation directe, notamment au Lamentin.
- Température, débit et géométrie du réservoir restent des hypothèses à confirmer par forage.

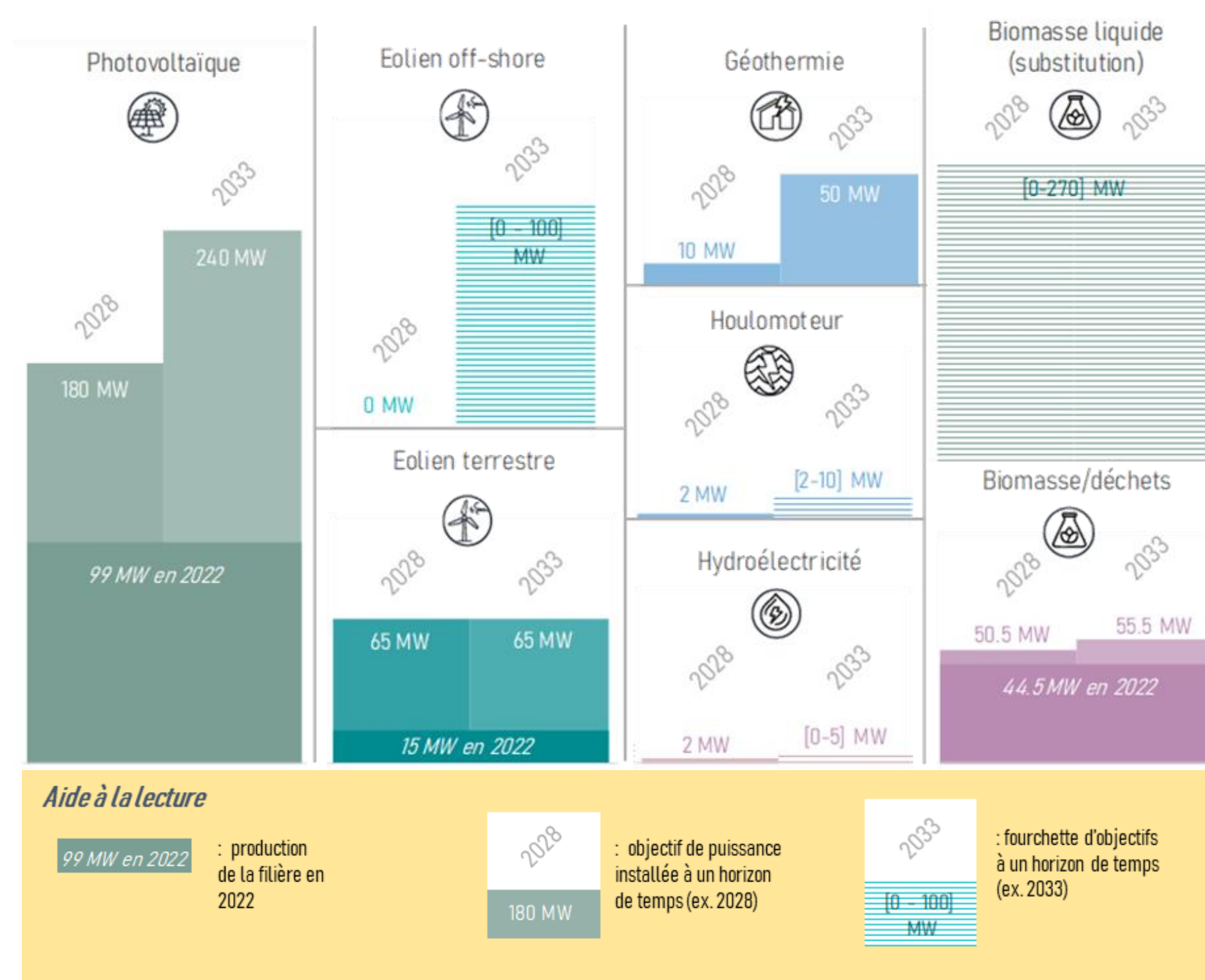




Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

La PPE donne un cap, pas une capacité garantie

- 2028 : 0 à 10 MW de géothermie envisagés.
- 2033 : 50 MW dans le projet de PPE, entre Pointe Sud-Ouest / Anses-d'Arlet et montagne Pelée.
- Objectifs soumis aux explorations.





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

PER Pointe Sud-Ouest : une dualité terre–mer à sécuriser

- **54 km² à terre et 7,8 km² en mer** : deux actes d'octroi ont été pris en 2024.
- **Volet maritime** : instruction et accord par la CTM, puis délibération de l'Assemblée de Martinique.
- **Volet terrestre** : instruction par l'État via la DGEC, avec décision ministérielle.
- La mutation du PER doit préserver la cohérence entre ces deux espaces et leurs usages.
- **Point de méthode** : instruction conjointe terre–mer, mais compétences et décisions distinctes.





Dérisquer sans promettre la ressource

- **Réduire l'incertitude** : études BRGM, modèles 3D et études de surface.
- **Point critique** : le forage exploratoire reste le risque technique et financier central.
- **Électricité en ZNI "cout échoué"** : l'arrêté du 16 avril 2026 prévoit une compensation CRE jusqu'à 90 % des coûts retenus, au plus cinq forages et 20 M€ par titre ; le financement apporté est intégré dans la négociation du tarif du MWh produit entre le porteur du projet et la CRE. En cas d'échec de la campagne de forages, le financement reste acquis au porteur du projet.
- **Usages thermiques** : Fonds Chaleur ADEME et garantie du risque ressource, notamment pour le froid du Lamentin.
- **Décider après preuve** : température, débit, pression, composition du fluide, réinjection, viabilité économique et environnementale.

Mèsi anpil

La géothermie peut contribuer à l'autonomie
énergétique





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

TABLE RONDE DE LA MARTINIQUE

La géothermie, un des leviers stratégiques pour l'autonomie énergétique

- Fernand ODONNAT, Conseiller Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique en charge de l'Aménagement du Territoire, des Transports, des Infrastructures, des Risques Majeurs, de la Transition Ecologique et Energétique
- Sylvie VANOUKIA, Conseillère Régionale de Guadeloupe, Présidente de la Commission Énergie du Conseil Régional
- Jean-Louis FRANCISQUE, Conseiller Régional de Guadeloupe, Président de la Commission Fiscalité Indirecte et Analyse Economique
- Jean-Pierre CHABRIAT, Conseiller Régional de La Réunion, Délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à la Transition Énergétique
- Axel-William MENIL, Chef du Service Energie, Collectivité Territoriale de Martinique

Table ronde De la Martinique

L'habilitation énergie : une compétence normative propre qui revêt des enjeux de souveraineté

Intervenant:

Rubens FANNIS

Adjoint au DGA en charge de la Transition
Ecologique, Economique et Energétique à la CTM





La transition énergétique exige des règles adaptées au territoire

Fondement :

L'article 73 de la Constitution permet d'adapter les lois et règlements aux contraintes particulières de la Martinique.

2011 : la délibération n°11-287-1 du 15 mars 2011 demande une habilitation énergie et environnement ; la loi n°2011-884 du 27 juillet 2011 l'accorde pour deux ans.

2013 : une délibération élargit la demande à l'énergie ; la Martinique obtient l'habilitation officielle pour fixer des règles adaptées à son territoire.

2016 : une nouvelle délibération renouvelle l'habilitation et consolide la capacité normative locale jusqu'en 2021.

2023 : la délibération du 21 décembre 2023 relance la démarche vers une habilitation énergie plus opérationnelle.



De l'habilitation à la production de normes énergétiques adaptées

01

Concerter

Concertation des acteurs et expertise technique.

02

Rédiger

Expertise juridique et rédaction des délibérations.
délibérations.

03

Déployer

Consultation, vote, publication et accompagnement de la mise
mise en œuvre.

Trois champs structurants et une méthode de production normative :

- ✓ maîtrise de la demande et efficacité énergétique,
- ✓ réglementation thermique des bâtiments,
- ✓ énergies renouvelables, avec concertation, expertise et évaluation des normes.



Les premiers résultats sont déjà des normes martiniquaises

RT-M & DPE-M

RT-M dans le neuf et DPE-M.

Solaire & climatisation

Solaire thermique, climatisation et efficacité énergétique.

Photovoltaïque

Commission photovoltaïque et règles spécifiques pour le photovoltaïque au sol.

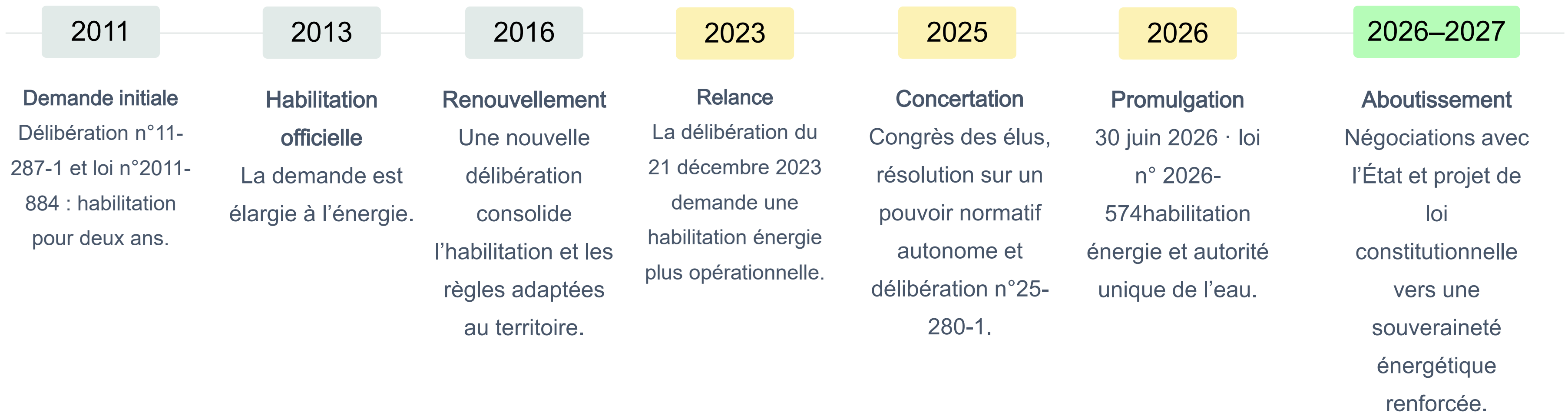
Textes réglementaires

17 textes réglementaires déjà établis dans le cadre de l'habilitation, dont les premiers textes votés avant juillet 2013.



Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Une transition longue face à une habilitation temporaire



Les normes adoptées restent applicables, mais leur évolution devient impossible sans nouvelle habilitation.



Un progrès décisif : préparer la prorogation dès maintenant

- La loi de 2026 permet une prorogation selon l'article LO 7411-7 du CGCT.
- La prochaine mandature pourra proroger l'habilitation.
- À préparer dès 2026 : bilan, textes adoptés, programme restant, difficultés et projet de délibération motivée.



Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

2026–2027 : passer rapidement de l'habilitation à la norme

RT-M / DPE-M

Confort thermique, climatisation, rénovation, contrôle et certification.

Photovoltaïque / agrivoltaïsme

Protéger le foncier agricole tout en encadrant les encadrant les projets pertinents.

Mobilité durable

Bornes de recharge, recharge intelligente et articulation avec les énergies renouvelables. renouvelables.

Autoconsommation

Développer les projets individuels et collectifs collectifs dans le périmètre autorisé.



Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

2025–2027 : vers un pouvoir normatif autonome au service de la souveraineté énergétique

Le Congrès des élus du 8 octobre 2025 a adopté une résolution en faveur de la domiciliation d'un pouvoir normatif autonome, incluant la maîtrise de l'énergie parmi les domaines visés. L'habilitation reste aujourd'hui le fondement juridique opérationnel.

LA TRAJECTOIRE 2025–2027

1. Poursuivre la concertation et les négociations avec l'État.
2. Préparer un projet de loi constitutionnelle en 2026–2027.
3. Articuler souveraineté énergétique et souveraineté institutionnelle.

A travers cette expérience,
La Martinique propose aux autres territoires insulaires une grille de lecture commune :
La souveraineté énergétique comme composante d'une souveraineté institutionnelle plus large,
qui peut nourrir les travaux du réseau Energ'îles et les futures PPE de chaque île.

**Enfin, les ZNI ont vocation à devenir, ensemble,
les territoires pilotes d'un modèle énergétique refondé sur leurs propres réalités.**

Mèsi anpil

L'habilitation énergie : une compétence normative propre qui revêt des enjeux de souveraineté





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

TABLE RONDE DE LA MARTINIQUE

L'habilitation énergie : une compétence normative propre qui revêt des enjeux de souveraineté

- Fernand ODONNAT, Conseiller Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique, en charge de l'Aménagement du Territoire, des Transports, des Infrastructures, des Risques Majeurs, de la Transition Ecologique et Energétique
- Sylvie VANOUKIA, Conseillère Régionale de Guadeloupe, Présidente de la Commission Énergie du Conseil Régional
- Jean-Louis FRANCISQUE, Conseiller Régional de Guadeloupe, Président de la Commission Fiscalité Indirecte et Analyse Economique
- Julien PAOLINI, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse
- Rubens FANNIS, Adjoint au DGA en charge de la Transition Ecologique, Economique et Energétique à la CTM

Energy⁺isule⁺

EDITION
2026

Colloque Energy⁺isule

LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES
DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Vendredi 9 octobre 2026

AIACCIU



Avec la participation
des délégations officielles

Table ronde de La Réunion

**L'éolien offshore, une énergie à
développer pour nos territoires**

Intervenant
Jérôme DULAU – Directeur de la Transition Écologique





LE PROJET EN QUELQUES MOTS

- Une énergie disponible mais des contraintes fortes (techno, logistique, Capex, échelle,...)
- Une étude en cours (FE2050) qui semble montrer l'intérêt (technique et économique) de la ressource
- Un sourcing qui montre l'intérêt de développeurs
- Une volonté politique affirmée localement
- Contribuer au mix énergétique renouvelable de l'île pour le long terme
- Lancer un débat public au plus tôt





LES MOYENS MOBILISÉS

- **EN LOCAL :**

- Mobilisation de la SPL Énergies Réunion
- Partenariat avec ADEME (mission d'études, échanges techniques)

- **AU NIVEAU CENTRAL :**

- Mobilisation du CEREMA par l'État
- Mobilisation de la DGEC

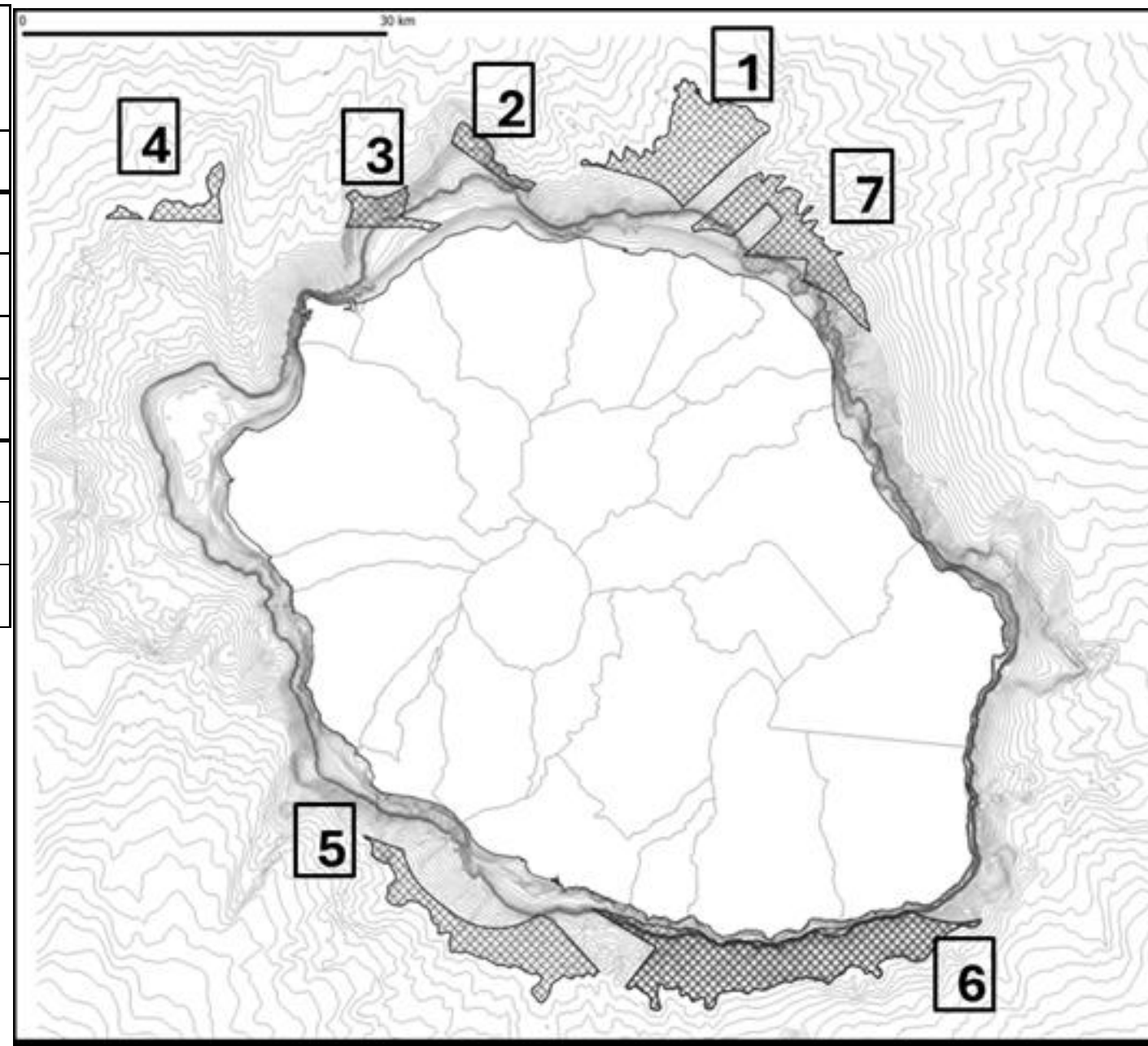


Energ'isule ETAT DES LIEUX

- Une analyse multicritère a été réalisée par la SPL Énergies Réunion sur commande de la Région, tierce expertisée par le CEREMA en 2025. Elle a permis d'identifier les zones potentielles suivantes :

Zone	Superficie totale (km ²)
1	57
2	10
3	14
4	12
5	55
6	103
7	49
Total	300

Distance des côtes entre
2,5 et 10 km



Les résultats de la consultation interprétés par la DGEC font apparaître les éléments suivants :

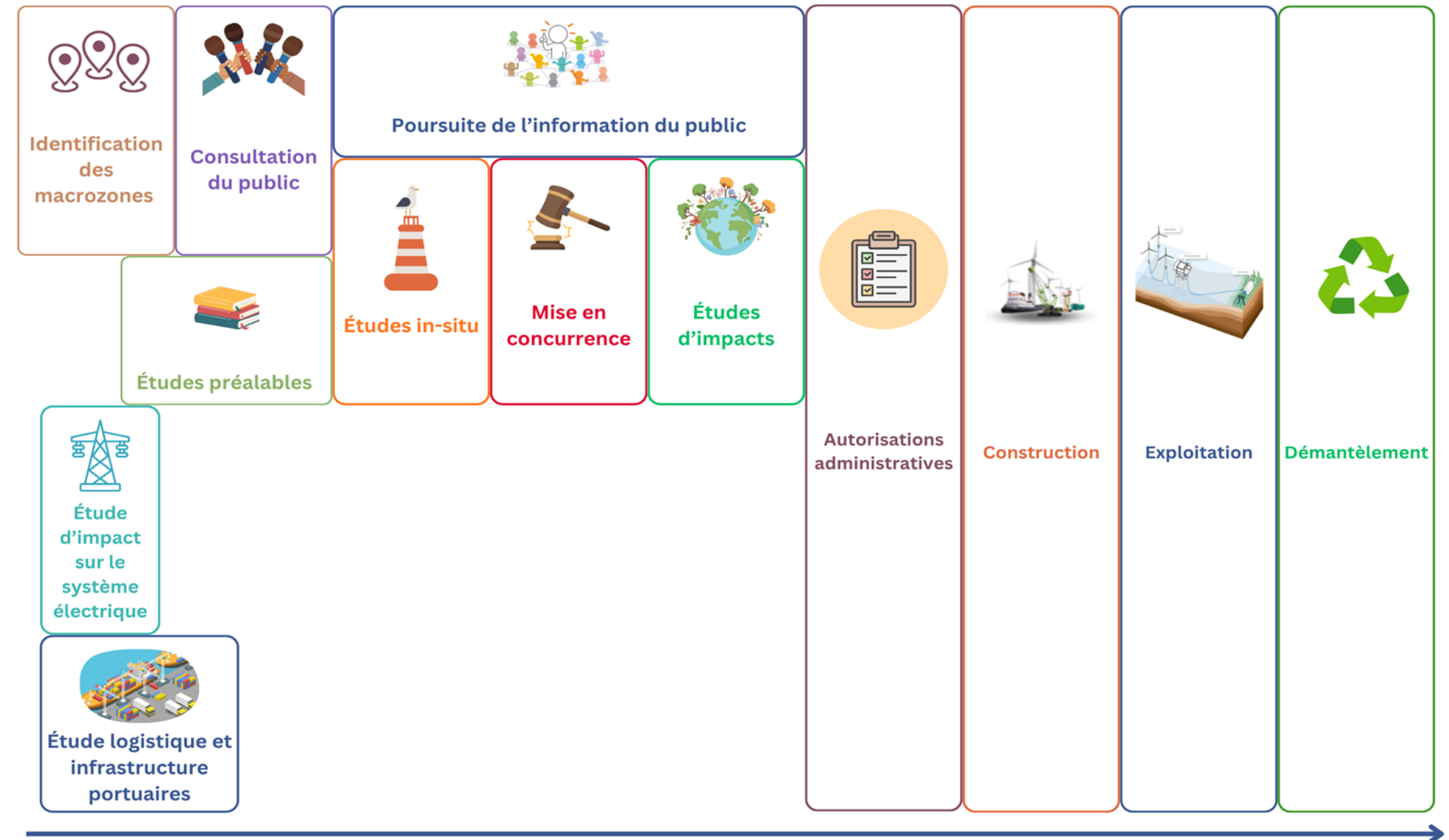
- une puissance minimale de 200 MW d'éolien flottant nécessaire pour assurer une rentabilité économique des projets,
- un facteur de charge de 45 %

LES MOYENS MOBILISÉS

• GOUVERNANCE ADOPTÉE :

- Mise en place d'un COPIL État – Région (local et national)
- Création d'une Cellule Energie Marines Renouvelables (CEMR)

• PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET :





BILAN D'EXPÉRIENCE

• DIFFICULTES RENCONTREES => SOLUTIONS APPORTÉES :

- Création d'une de base de données
- Anticipation des besoins (études, connaissances, ...)
- Investissement de la collectivité en s'assurant de la prise en compte par l'État

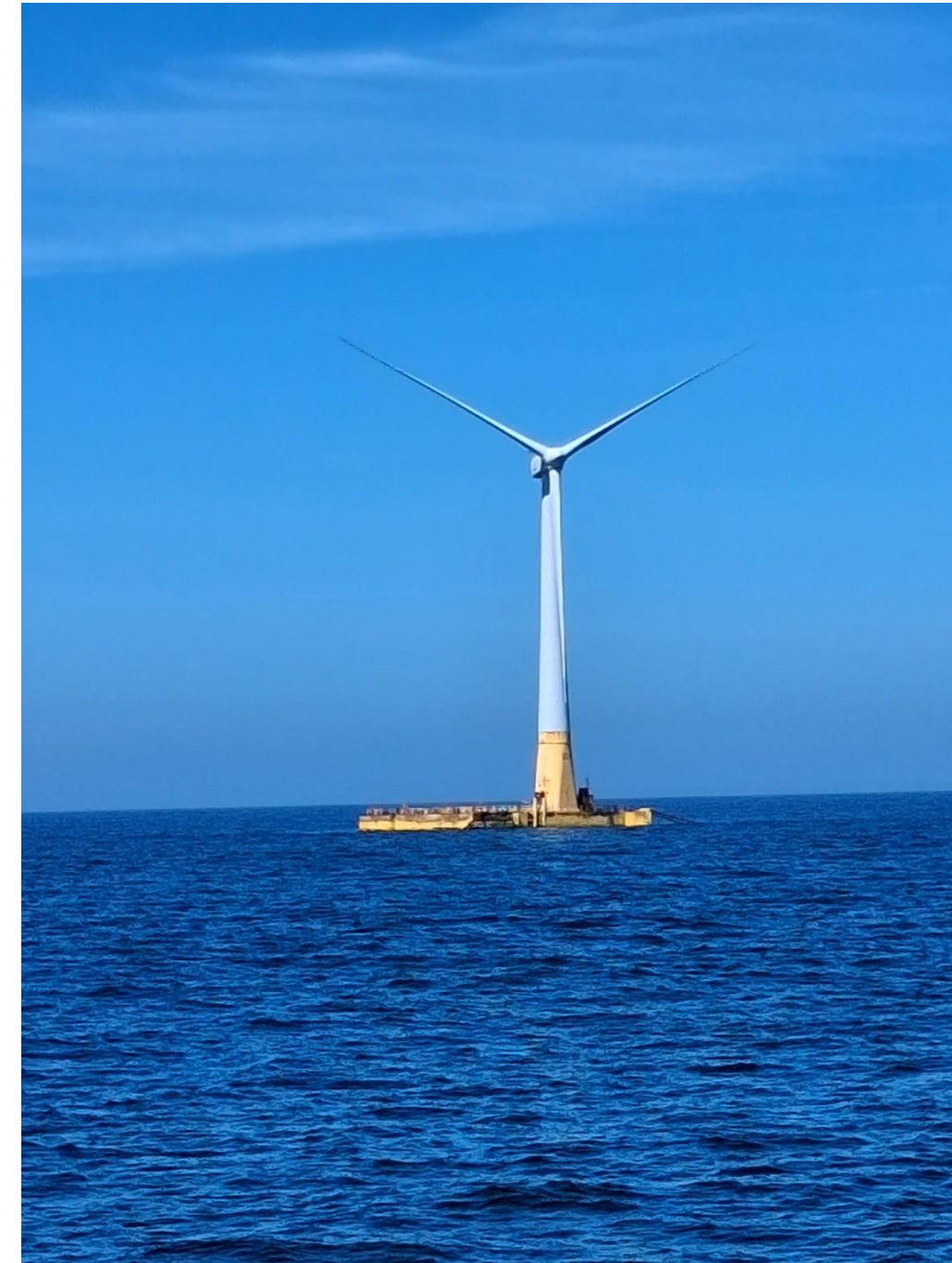
• FACTEURS DE RÉUSSITE / POINTS POSITIFS :

- Qualité des travaux menés localement
- Échanges constants avec les instances nationales (DGEC, CEREMA,...)
- Relais de l'État local vis-à-vis du national



RÉSULTATS

- Mobilisation de l'État sur les principes
- Lancement des études techniques et environnementales imminent
- Saisine CNDP prévue d'ici début 2027





ENSEIGNEMENTS A PARTAGER AVEC LE RESEAU ENERG'ÎLE

- Mobilisation des acteurs
- Echanges sur les démarches mise en œuvre





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

PLACE AUX ECHANGES



Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

TABLE RONDE DE LA REUNION

L'éolien offshore, une énergie à développer pour nos territoires

- Jean-Pierre CHABRIAT, Conseiller Régional de La Réunion, Délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à la Transition Énergétique
- Fernand ODONNAT, Conseiller Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique, en charge de l'Aménagement du Territoire, des Transports, des Infrastructures, des Risques Majeurs, de la Transition Ecologique et Energétique
- Julien PAOLINI, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse
- Jérôme DULAU, Directeur de la Direction de la Transition Écologique, Conseil Régional de La Réunion

Table ronde de La Réunion

**Le toit solaire, un élément essentiel pour
nos territoires**

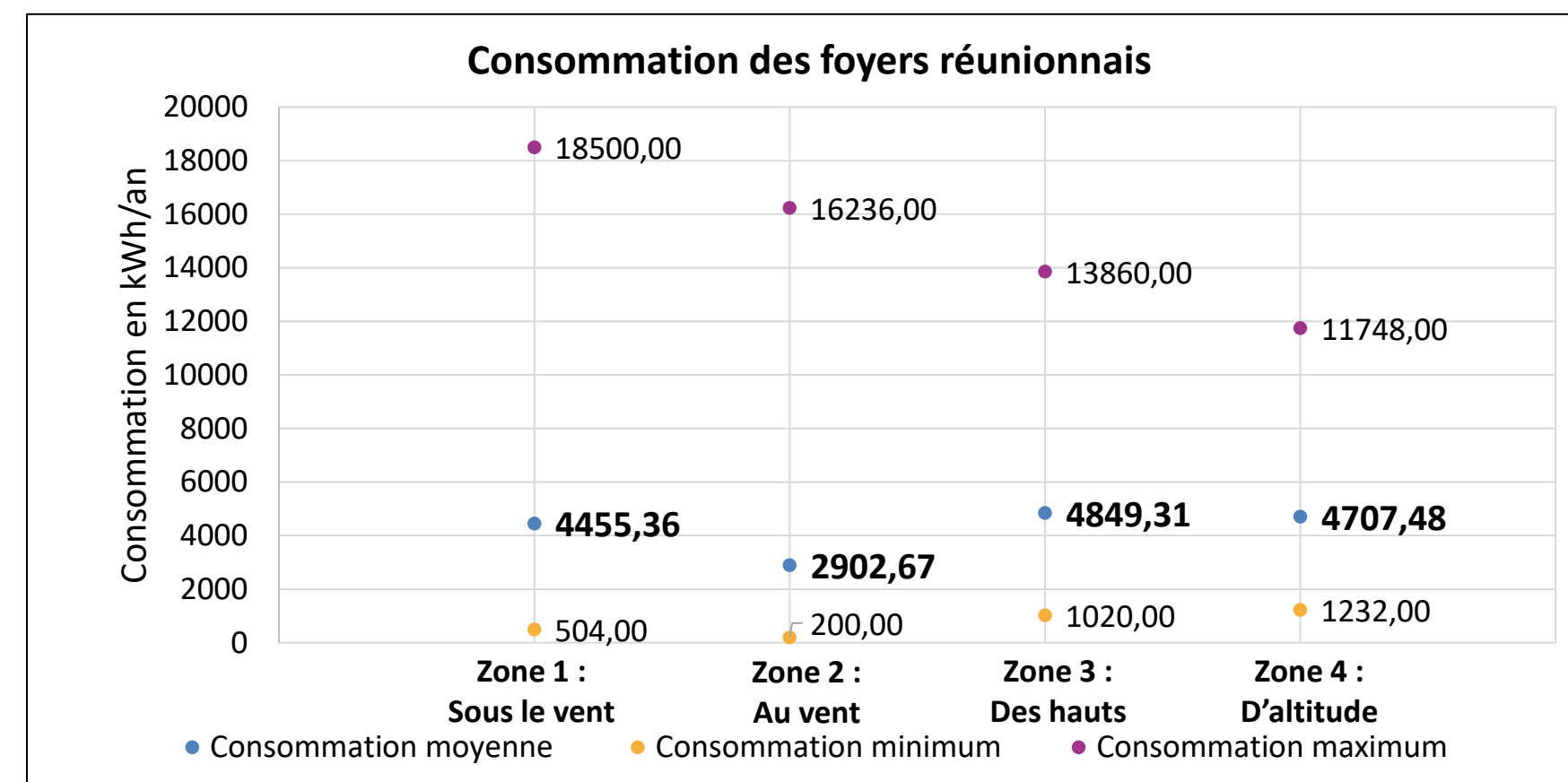
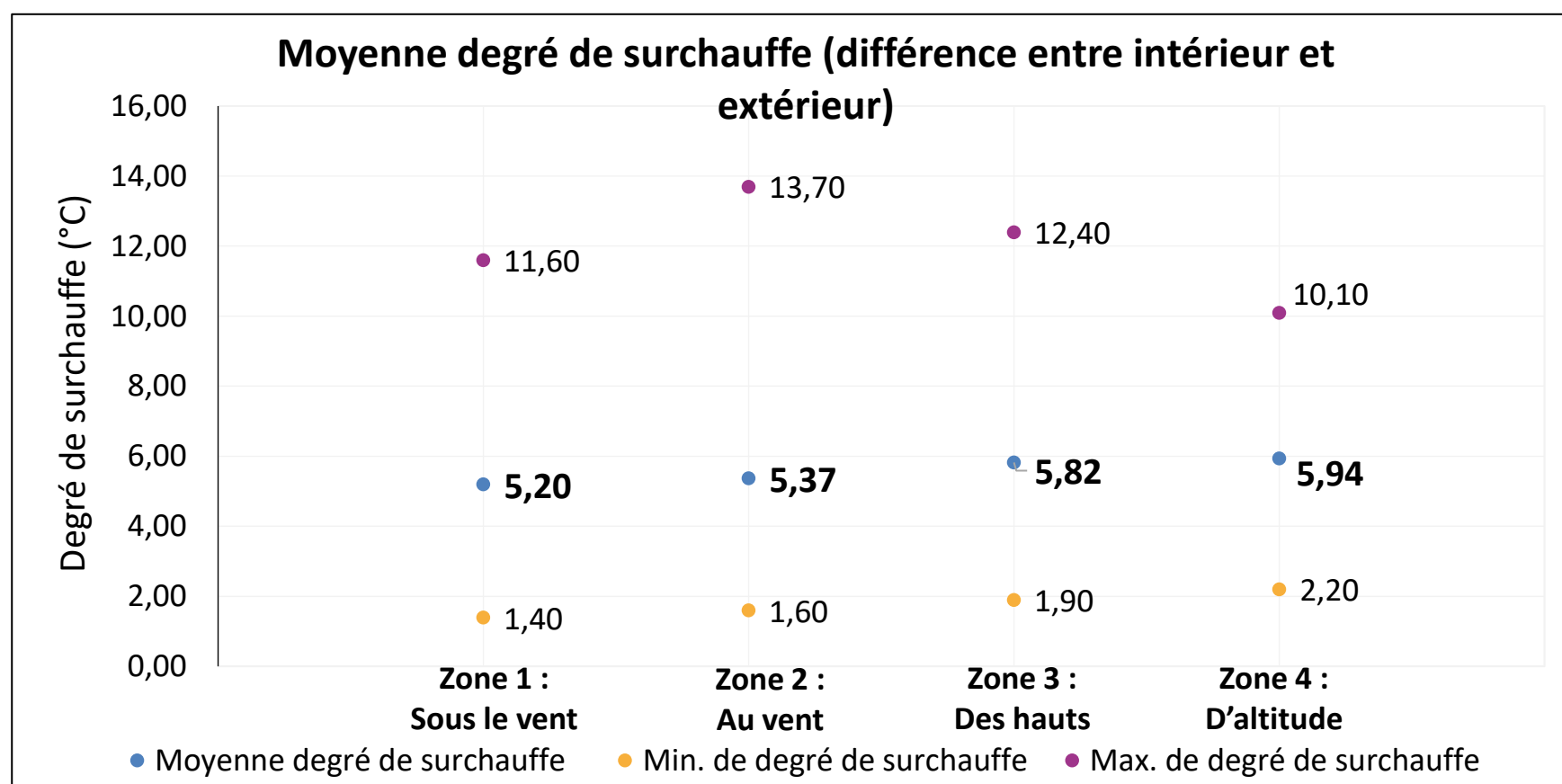
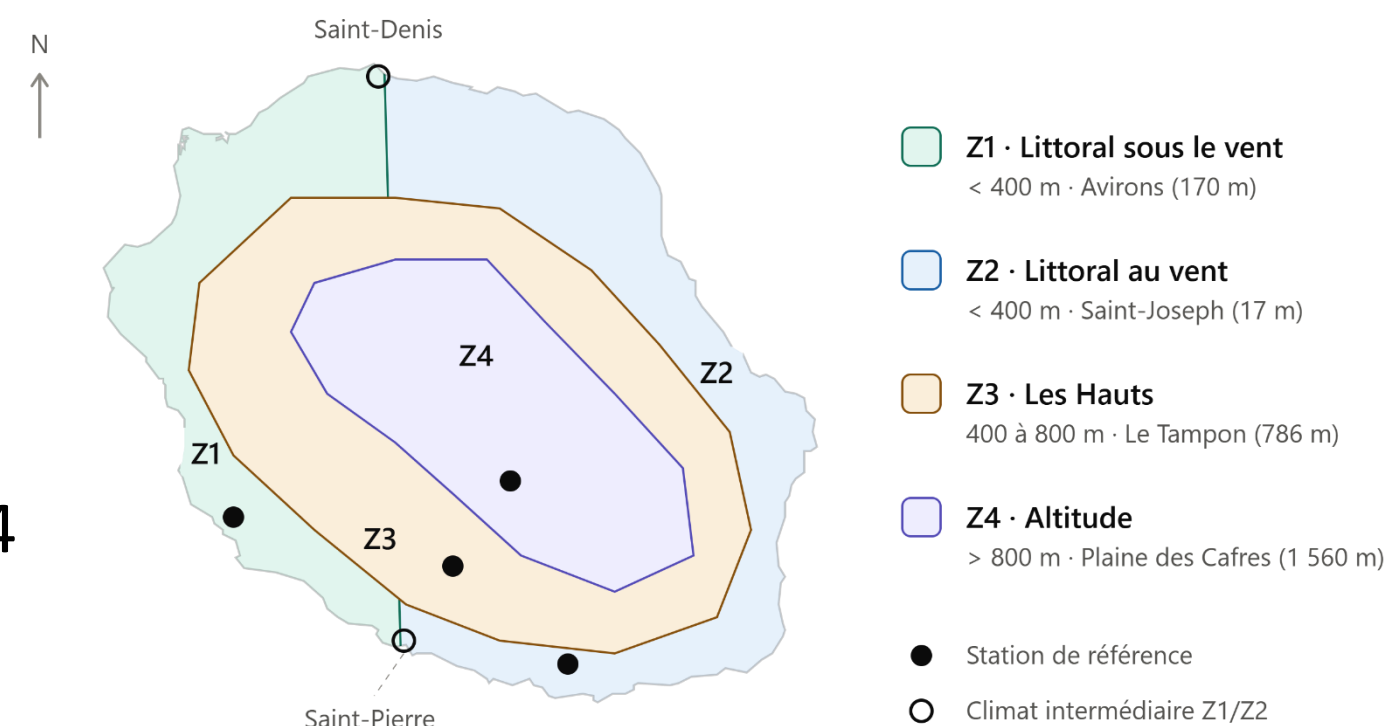
Intervenants:

Jérôme DULAU – Directeur de la Transition Écologique



CONTEXTE ÉNERGETIQUE DE LA REUNION

- Retour d'expérience sur le dispositif d'audit énergétique EFFI'KAZ :
 - **Période de réalisation des audits** : juillet 2023 à décembre 2024
 - **Cibles** : ménages très précaires et précaires
 - **Taille de l'échantillon** : 245 logements





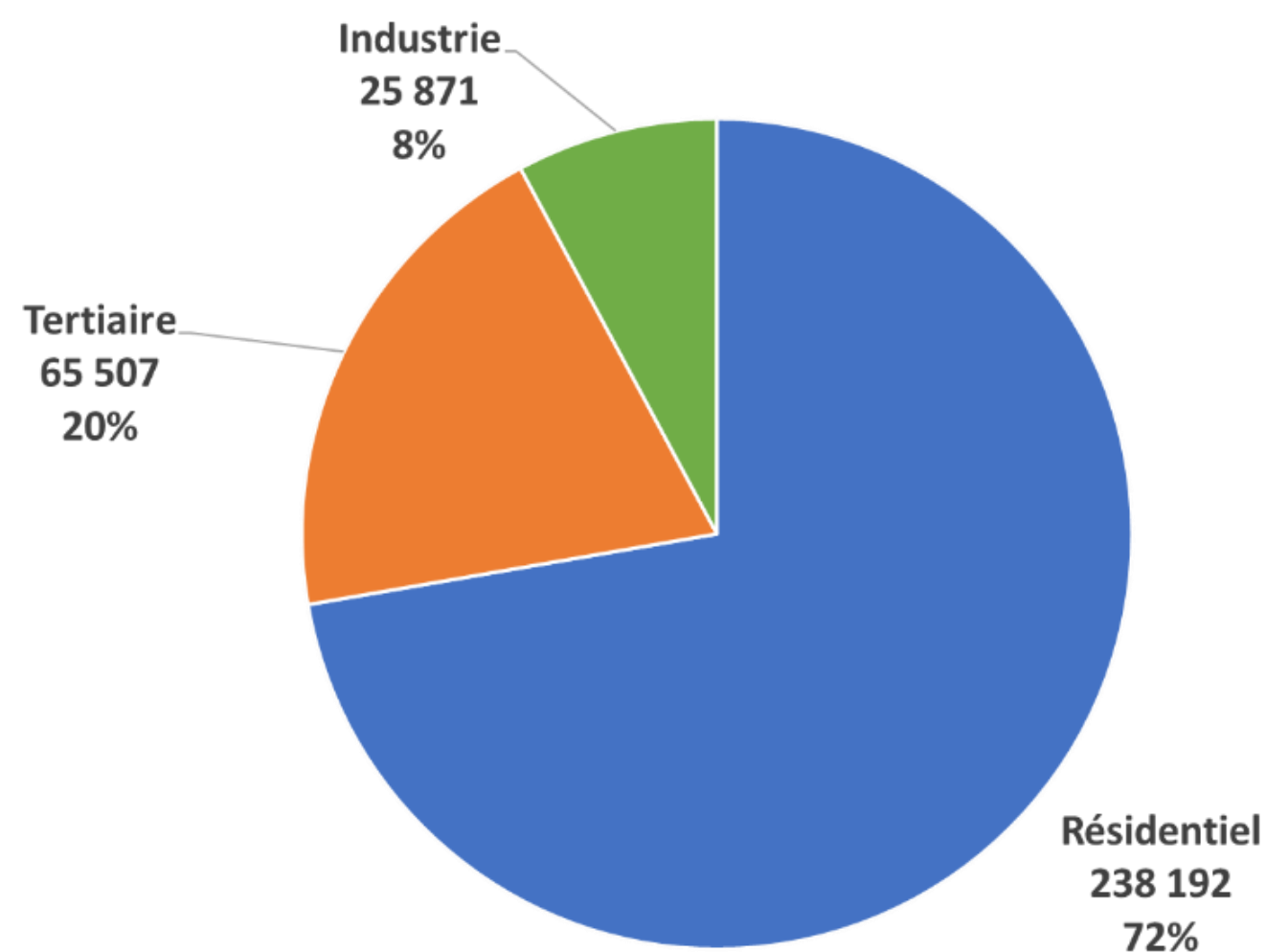
CONTEXTE ÉNERGETIQUE DE LA REUNION

- **Eau chaude sanitaire (ECS)**
 - Chauffe-eau solaire : 3 750 kWh/an (quelle que soit la zone climatique)
 - Chauffe-eau électrique : 4 913 kWh/an soit +1 162 kWh/an ($\approx +30\%$)
 - Enjeu de confort et d'économies : 30 % de l'échantillon est équipé d'un chauffe-eau électrique ou gaz, et 30 % n'a aucun système de production d'ECS
- **Climatisation**
 - Logement climatisé : 5 048 kWh/an vs 3 926 kWh/an sans clim
 - Surconsommation : +1 122 kWh/an ($\approx +30\%$)
 - Effet aggravé en l'absence d'isolation de la toiture
- **Chauffage**
 - Consommation variable selon l'équipement, mais usage moindre que la climatisation (utilisation dans les hauts)
 - Toiture isolée : consommation 2 fois plus faible

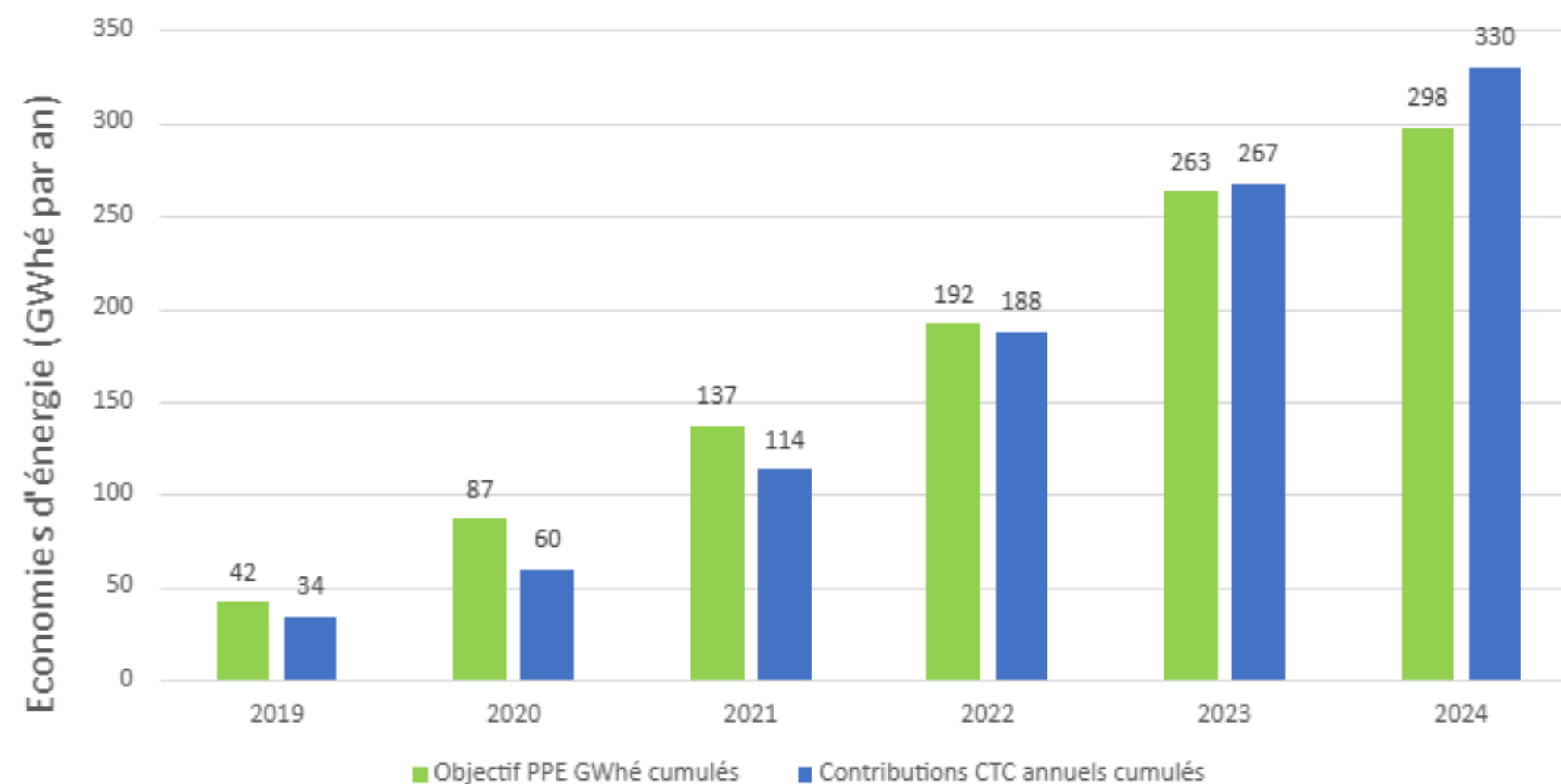
Les principaux leviers d'économies d'énergie : passage au chauffe-eau solaire, climatisation et isolation de la toiture

CONTEXTE ÉNERGETIQUE DE LA REUNION

○ Bilan du CTC 2019-2024



Répartition des économies d'énergie par secteur du CTC 2019-2024 (330 GWhé)



Comparaison des objectifs d'économies d'énergie de la PPE 2019-2028 au CTC 2019-2024



CONTEXTE ET OBJECTIFS

- Chauffe-eau solaires quasi généralisés
 - **Taux de pénétration 60 %** des résidences principales à La Réunion en 2022
 - Action fortement soutenue par **le Cadre Territorial de Compensation (CTC)**
 - **Accès difficile pour les foyers modestes**
- Photovoltaïque en croissance
 - Développement important soutenue par **l'arrêté du S24**
 - **Cible modeste non touchée**
- **Volonté politique : Généraliser le recours aux chauffe-eau solaires et aux centrales PV individuelles, notamment chez les plus modestes**



CIBLE ET DISPOSITIFS ACTIFS

○ Cible prioritaire du programme :

- Chauffe-eau solaires individuels (CESi) : foyers modestes
- PV : tout public avec modalités spécifiques pour foyers modestes

○ Dispositifs Région Réunion/FEDER :

- **Ecosolidaire** : acquisition d'un CESi pour des foyers en précarité, en complément des aides apportées par le CTC
- **Kap PV** : installation de centrales photovoltaïques chez des particuliers en autoconsommation totale (sans revente d'électricité)
- **Kap PV Solidaire** : installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation totale, sans stockage, chez des particuliers pour les foyers modestes



ACTEURS CONCERNÉS SUR LES DISPOSITIFS

- Région Réunion : Porteur et co-financeur des dispositifs
- FEDER : Co-financeur des dispositifs
- SPL Energies Réunion : Accompagnement des ménages, pré-instruction des dossiers et contrôle des installations
- Les solaristes : Mise en œuvre opérationnel des installations, partenaires des dispositifs

GOVERNANCE ADOPTÉE

Des projets transversaux et multi-partenariaux :

- Volets Techniques : Solaristes, SPL Énergies Réunion, Région Réunion, DEAL, EDF SEI, Consuel
- Volets Financiers : Région Réunion, Europe FEDER, CTC, Tarif obligation d'achat (S24)
- Volets Réglementaires : EPCI, Communes, Etat



LES MOYENS FINANCIERS MOBILISÉS

Budget et financement :

Dispositifs	Objectif annuel	Subvention moyenne Région / FEDER	Budget annuel estimé	Part FEDER / dossier (85%)	Part Région / dossier (15%)	Complément CTC / dossier	Reste à charge
 Ecosolidaire	1 500 à 2 000	1 450 €	≈ 2,5 M€	1 235 €	215 €	1 200 €	≈ quelques dizaines d'€
 kap PV	≈ 1 500 centrales	6 000 €	≈ 9 M€	5 100 €	900 €	—	≈ 6 000 €
 PV solidaire (en cours de lancement)	500 à 1 000 centrales	2 000 €	≈ 2 M€	1 700 €	300 €	—	100 à 200 €



ENSEIGNEMENTS À PARTAGER AVEC LE RÉSEAU ENERG'ÎLE

- Mobilisation des fonds européens
- Complémentarité KP PV / S 24
- Réorientation sur PV précaires



Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

PLACE AUX ÉCHANGES



Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

TABLE RONDE DE LA REUNION

Un “Toit Solaire” : l’ambition de donner à chaque habitant l’accès au photovoltaïque et au solaire thermique

- Jean-Pierre CHABRIAT, Conseiller Régional de La Réunion, Délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à la Transition Énergétique
- Fernand ODONNAT, Conseiller Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique, en charge de l'Aménagement du Territoire, des Transports, des Infrastructures, des Risques Majeurs, de la Transition Ecologique et Energétique
- Jérôme DULAU, Directeur de la Direction de la Transition Écologique, Conseil Régional de La Réunion

Energy⁺isule⁺

EDITION
2026

Colloque Energy⁺isule

LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES
DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Vendredi 9 octobre 2026

AIACCIU



Avec la participation
des délégations officielles

Table ronde de la Corse

La rénovation des établissements scolaires : maîtrise de l'énergie et adaptation au changement climatique

Intervenants :

Christian Mariani, Chef du Département « Expertise des projets énergie, air, climat » de l'AUE

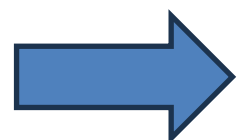
Estelle Dampne, Cheffe du Département Activités Publiques de l'AUE

Sébastien Poirier, Chargé d'opérations de la Collectivité de Corse

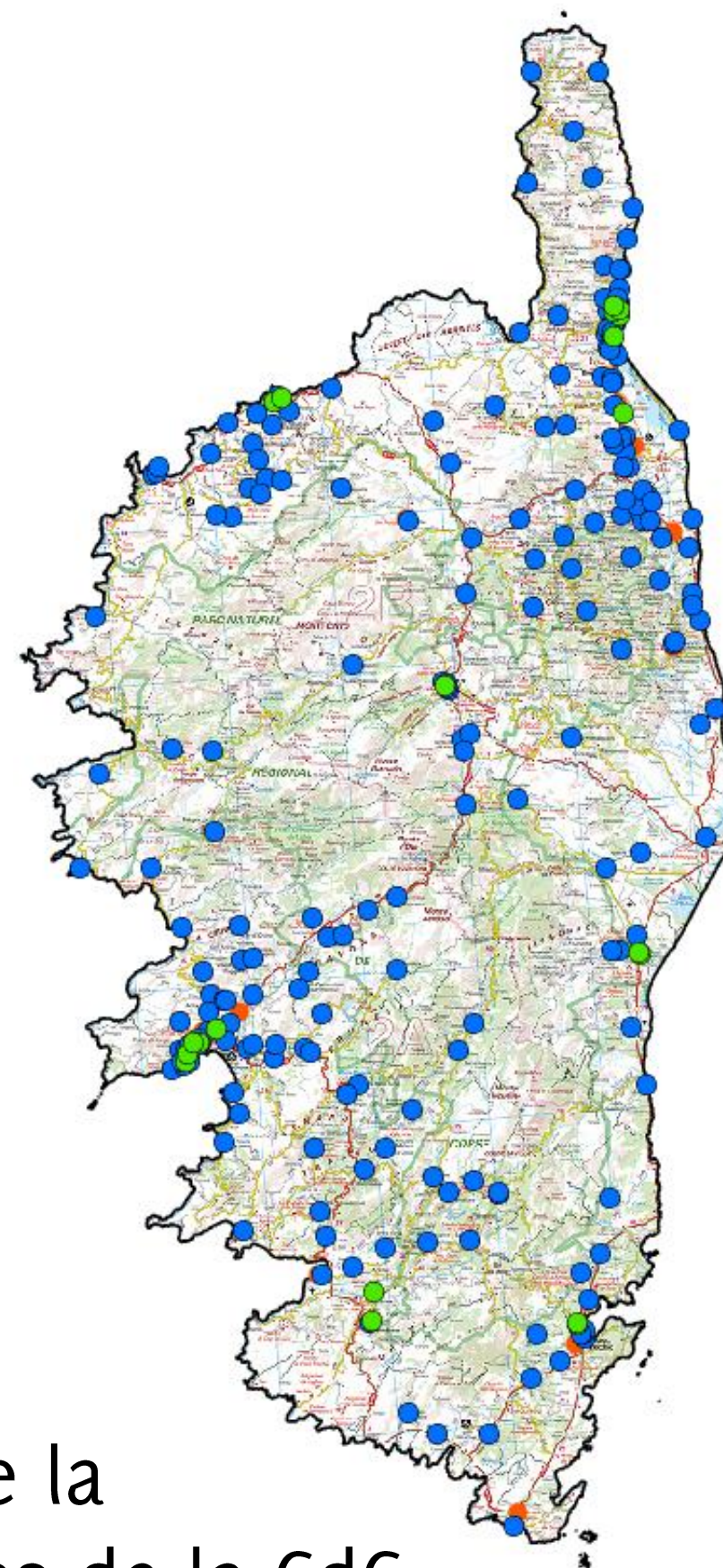


Contexte – état des lieux

- 48 000 élèves
- 300 établissements: 80 crèches, 254 écoles, 31 collèges et 15 lycées
- Surface cumulée de 650 000 m² dont 300 000 m² pour les collèges et lycées de la Collectivité de Corse
- 88% des collèges et lycées construits avant 2000
- 61% des collèges et lycées ayant recours aux énergies fossiles
- 5% des consommations tertiaires régionales, mais...30% des consommations des structures publiques



La Programmation Pluriannuelle de l'Energie de Corse identifie la rénovation globale et performante des établissements scolaires de la CdC comme action prioritaire du volet MDE



Contexte – état des lieux / les cours

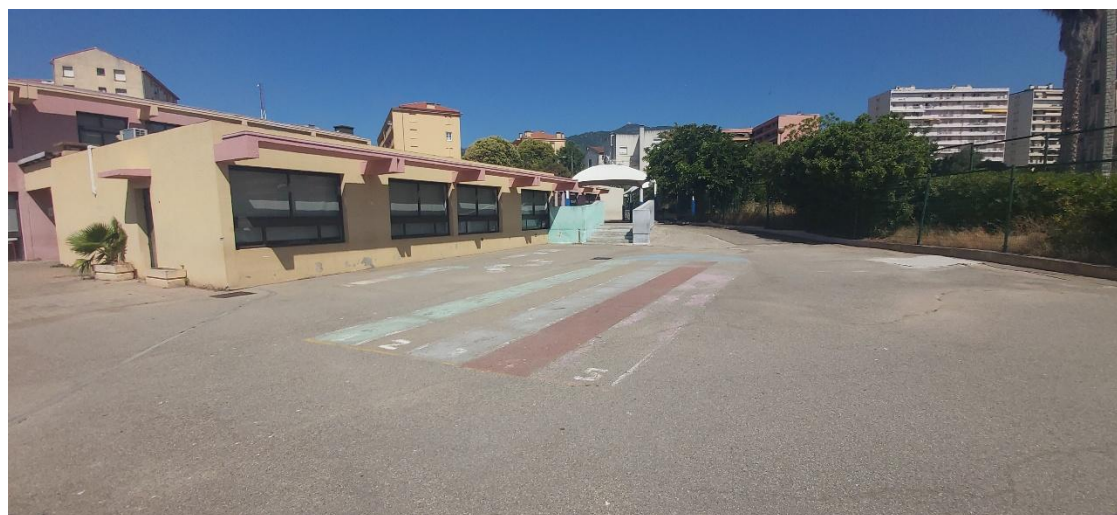
- Une fréquence accrue des vagues de chaleur, notamment sur la période scolaire
- Des cours très minéralisés, accumulant la chaleur

= Un inconfort thermique élevé

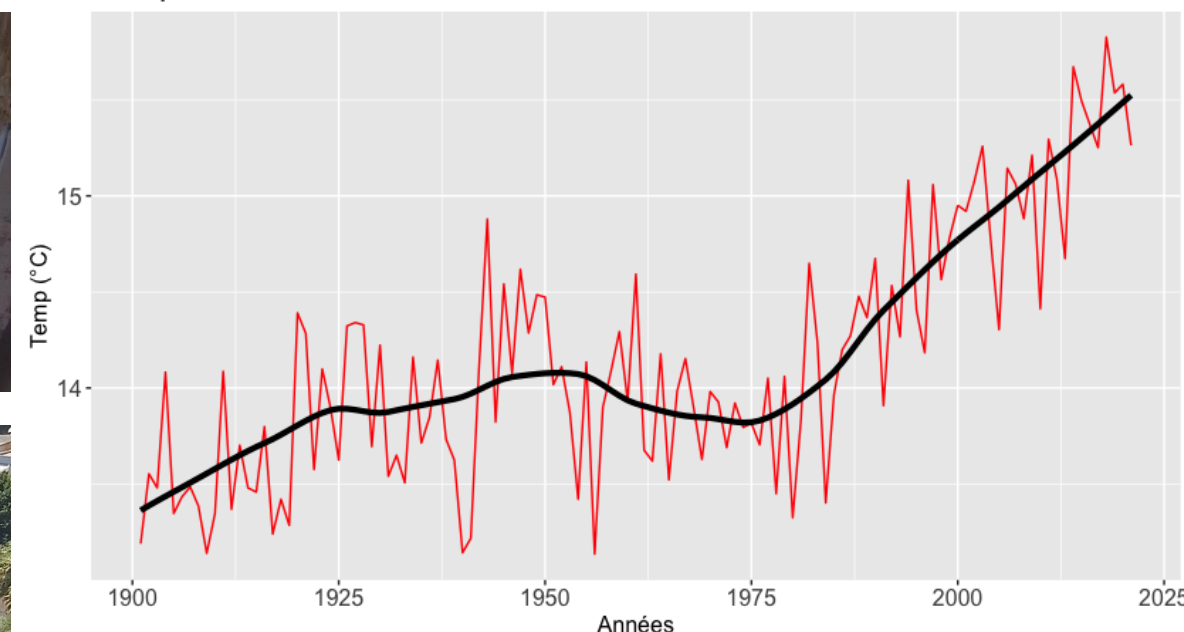
Et un recours accru aux salles climatisées pour les temps de récréation

➡ PADDUC : adaptation au changement climatique

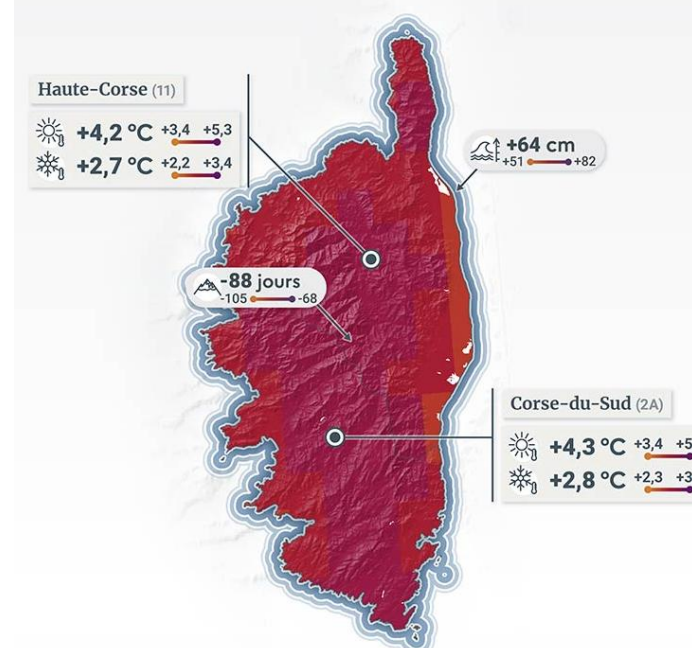
➡ Urbanisme Favorable à la Santé (PRSE4)



Température annuelle Corse

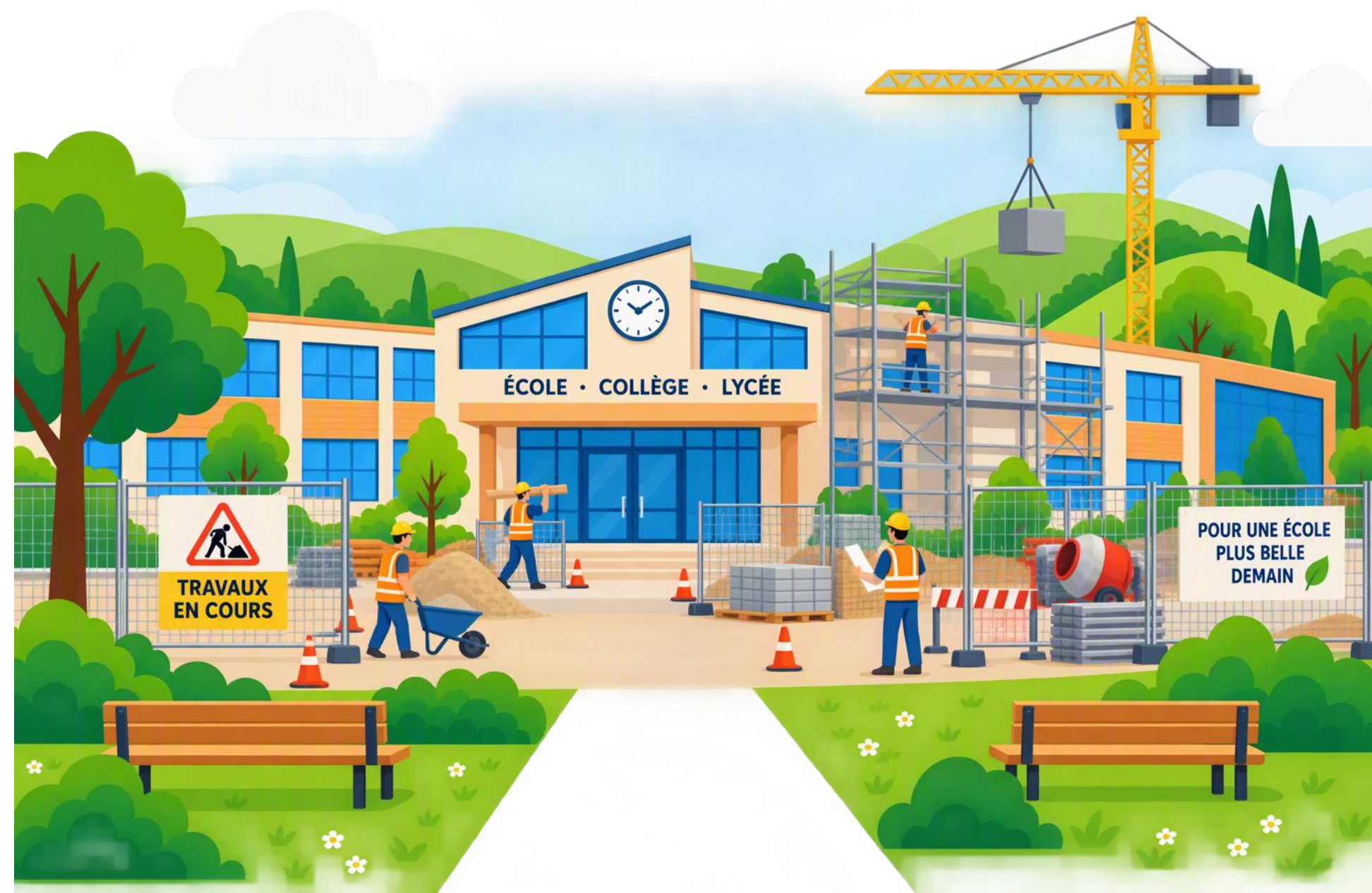


VIVRE EN CORSE EN 2100
selon la TRACC



Pourquoi rénover le bâti et comment

- Améliorer le confort
- Réduire les consommations et les factures énergétiques
- Préserver/entretenir le patrimoine
- Améliorer la qualité de l'air intérieur



Pourquoi rénover et comment

Rénovation globale et performante du bâti



Exemple de postes de travaux

- Isolation des combles
- Isolation des murs
- Changement des menuiseries
- Protections solaires
- Ventilation
- Chaufferie biomasse
- Végétalisation des abords
- Gestion technique centralisée



Pourquoi végétaliser les cours et comment

- Permettre leur utilisation en période de chaleur => améliorer la qualité de vie, le confort, la santé des enfants
- Réduire les consommations énergétiques pour la climatisation des salles de « récréation »
- Permettre de faire classe dehors (si bâtiments en surchauffe)
- Développer des ilots de fraîcheur urbains
- Autres enjeux : perméabilité des sols, biodiversité, économie, motricité, éducation à la nature, à l'environnement, apprentissage social, etc.

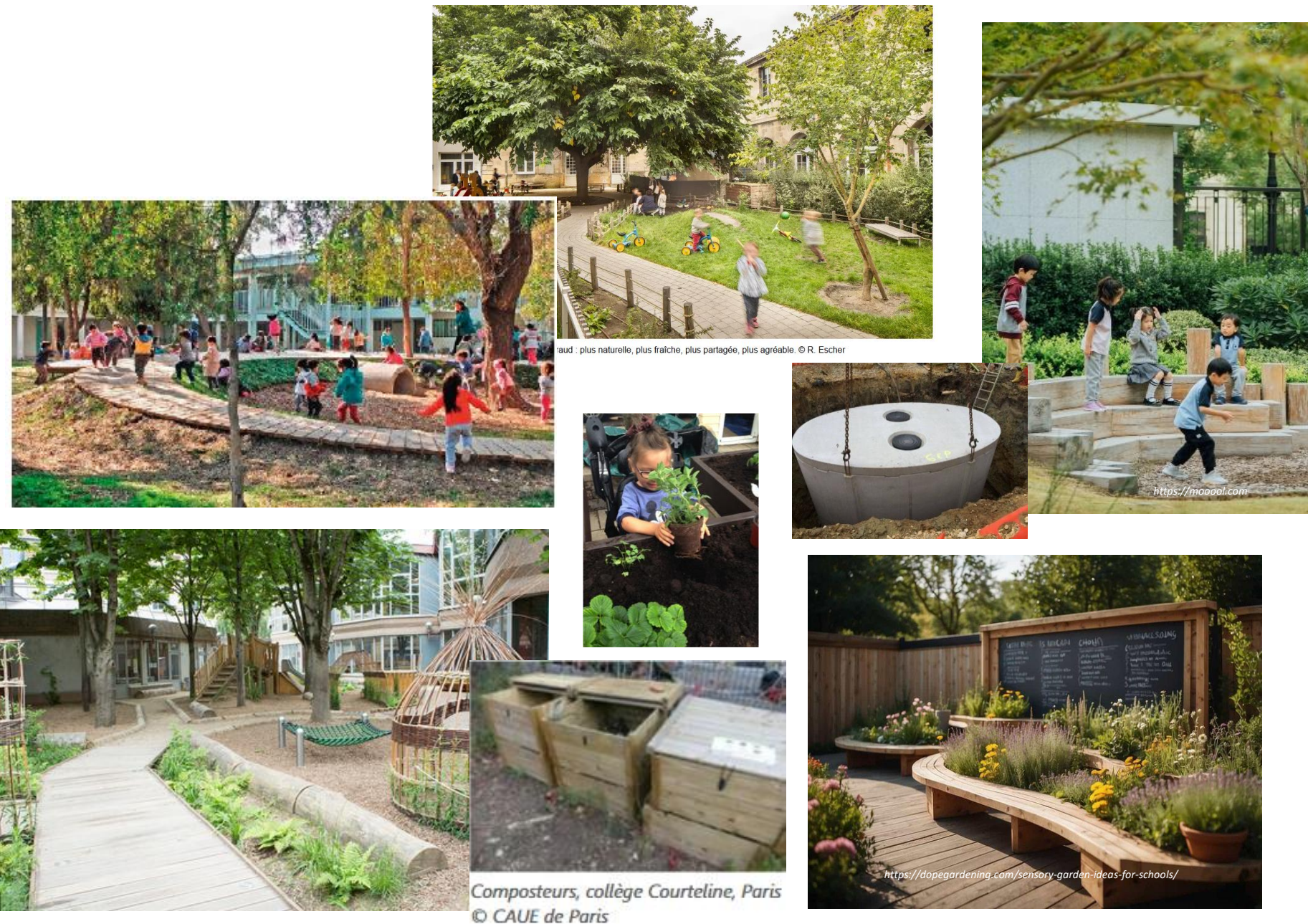


La cour de la crèche Albert Barraud : plus naturelle, plus fraîche, plus partagée, plus agréable. © R. Escher



Un cahier des charges adapté aux enjeux du dérèglement climatique

- Maintien des arbres et plantations existantes
- Mise en place d'un ombrage végétal de la cour et des façades exposées au soleil
- Perméabilité des sols
- Compostage des déchets organiques (biomasse) => énergie (gestion circulaire)



- Diversité des espaces, relief
- Aménagements pour faire classe dehors
- Essences végétales adaptées
- Continuité avec la trame verte du quartier
- Récupération et stockage de l'eau pluviale
- Point d'eau potable

+ recommandations : jardin pédagogique, matériaux bio/géosourcés locaux ; références culturelles : savoir-faire et éléments architecturaux locaux, signalétique en langue corse, etc.

Un process à étapes successives

1. Un audit énergétique pour:
 - Réaliser un état des lieux
 - Évaluer les possibilités d'amélioration et les gains énergétiques associés
 - Estimer les coûts et dispositifs d'aide mobilisables
2. La constitution d'un programme cohérent avec une maîtrise d'œuvre
3. Des travaux clairement identifiés



Végétaliser les cours : un process co-construit

1

DIAGNOSTIC

des espaces extérieurs et de leurs usages



2

CO-CONCEPTION

du projet par un paysagiste avec
les usagers et les gestionnaires →
programmation, DCE, suivi des travaux.



3

MAÎTRISE D'ŒUVRE DE TRAVAUX

dans un calendrier contraint.



Dimension pédagogique transversale
Nouveaux usages, nouvelle gestion (espaces verts, irrigation) => un accompagnement indispensable

A ringrazià vi

La rénovation des établissements scolaires : maîtrise de l'énergie et adaptation au changement climatique





**EDITION
2026**

Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA,

Conseillère exécutive de la Collectivité de Corse, en charge de la jeunesse, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de l'orientation, de l'enseignement supérieur, de la recherche

COLLETTIVITÀ
COLLECTIVIT





TABLE RONDE DE LA CORSE

La rénovation des établissements scolaires : la double ambition de maîtrise de l'énergie et d'adaptation au changement climatique

- Julien PAOLINI, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse
- Sylvie VANOUKIA, Conseillère Régionale de Guadeloupe, Présidente de la Commission Énergie du Conseil Régional
- Jean-Louis FRANCISQUE, Conseiller Régional de Guadeloupe, Président de la Commission Fiscalité Indirecte et Analyse Economique
- Christian MARIANI, Chef du Département « Expertise des projets énergie, air, climat » de l'AUE
- Estelle DAMPNE, Cheffe du Département Activités Publiques de l'AUE
- Sébastien Poirier, Chargé d'opérations de la Collectivité de Corse

Table ronde de la Corse

La rénovation de l'éclairage public, la démarche
« Éclairer Juste » et la candidature au label
Réserve Internationale de Ciel Étoilé

Intervenant:

Cyrille MONTI, Chef du Pôle Energie à l'AUE





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

De la rénovation énergétique à la préservation du ciel étoilé

- Depuis 2011 : une politique régionale de rénovation de l'éclairage public, d'abord centrée sur les économies d'énergie.
- Aujourd'hui : une démarche élargie à la biodiversité, au cadre de vie et à la réduction de la pollution lumineuse.
- Fil conducteur : « Éclairer juste » — pourquoi, quoi, quand et comment éclairer ?
- Objectifs :
 - finaliser le plan de rénovation de l'éclairage public en 2028,
 - obtenir le label Territoire de villes et villages étoilés,
 - obtenir le label Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) en 2028.





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Des moyens techniques, financiers et partenariaux

- Études préalables accompagnées à 80 % et travaux de rénovation pouvant être financés jusqu'à 80 % dans le cadre de l'**Appel à Projets "U vostru lume in paese"**.
- Financements mobilisés : FEDER, fonds propres de l'AUE et Cadre territorial de compensation.
- Gouvernance partenariale : PNRC, communes, syndicats d'énergie, associations des maires, Etat, EDF, ANPCEN, acteurs de l'astronomie et de la biodiversité.
- **Nouveau : lancement d'un AAP « éclairage extérieur » pour accompagner aussi les entreprises, copropriétés et établissements publics.**





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE



Des résultats déjà très significatifs

235

Projets retenus à fin 2025

54 000 / 64 700

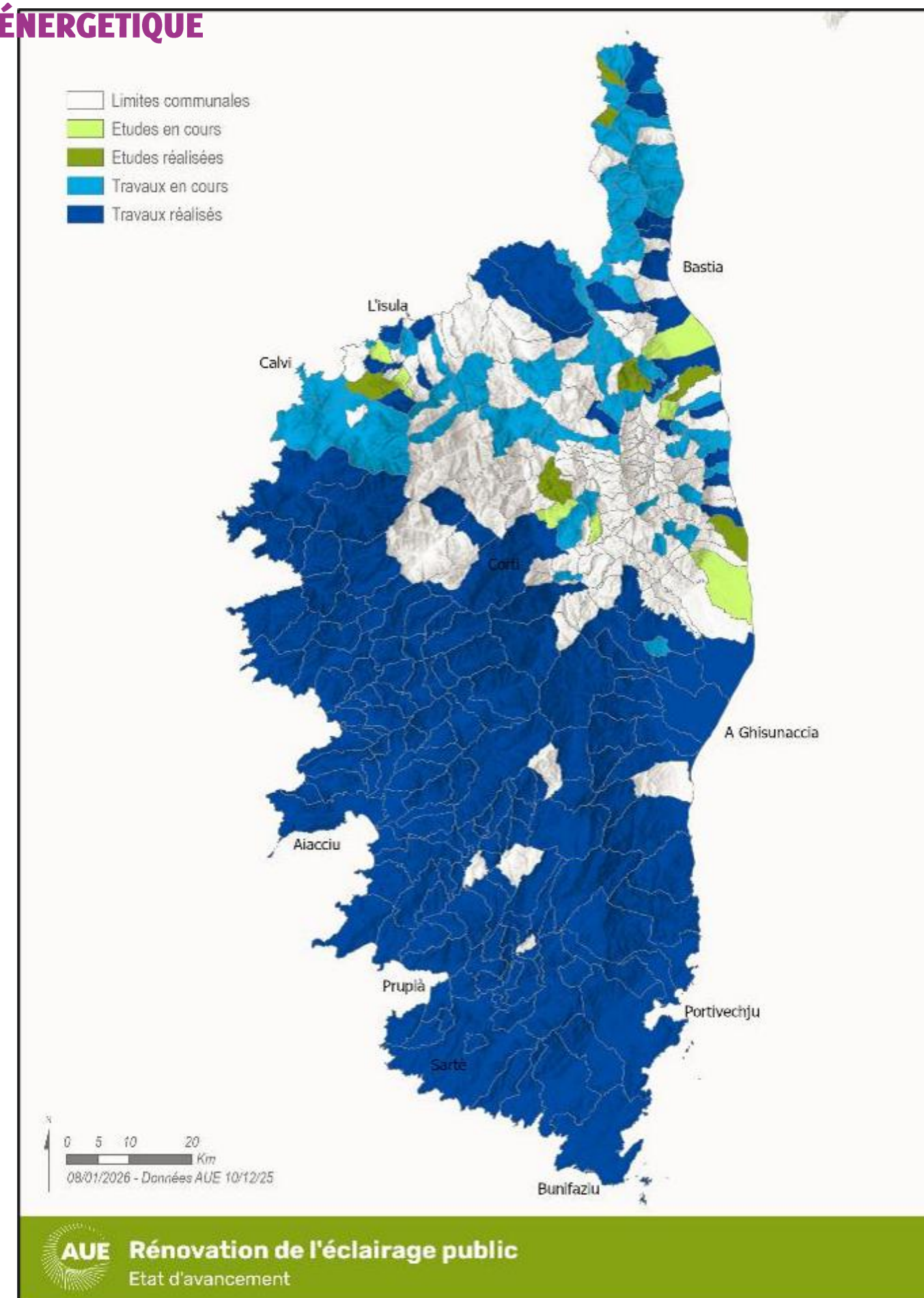
points lumineux concernés

78 %

d'économies d'énergie en moyenne

40,8 M€

de subventions mobilisées
Cadre CSPE-CEE), Feder, CdC, Fonds Vert...



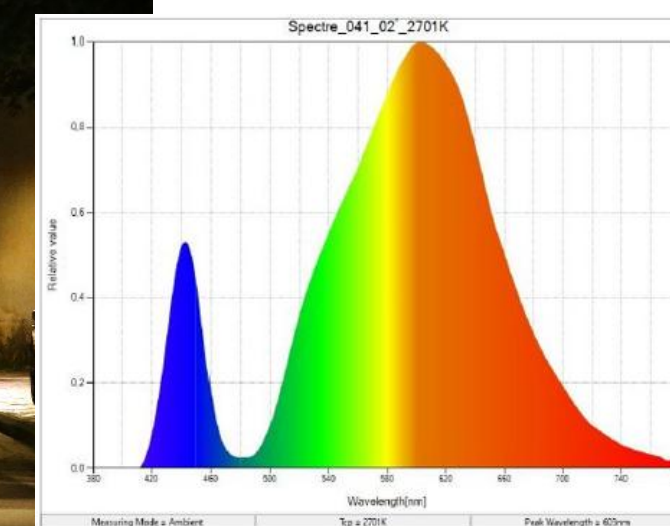


Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Ce que l'expérience corse nous a appris

- Une rénovation efficace ne consiste pas à remplacer systématiquement les luminaires par des LED : le besoin d'éclairer doit d'abord être questionné.
- Le cahier des charges qualitatif et l'étude préalable sont déterminants pour obtenir des économies durables.
- L'accompagnement financier facilite le passage à l'action, mais l'animation territoriale reste indispensable.
- La réussite repose sur une gouvernance large et sur des objectifs lisibles, partagés par les communes et les partenaires.

Couleur de Magnitude	Échelle de Bortle	Brillance du ciel	
		Magn./sec d'arc ²	Artif./Natur.
7.6 - 8.0	1	>21.90	<0.01
7.1 - 7.5	2	21.90 - 21.50	0.01 - 0.11
6.6 - 7.0	3	21.50 - 21.30	0.11 - 0.33
6.3 - 6.5	4	21.30 - 20.80	0.33 - 1.00
6.1 - 6.3	4.5	20.80 - 20.10	1.00 - 3.00
5.6 - 6.0	5	21.1 - 19.10	3.00 - 9.00
5.0 - 5.5	6-7	19.1 - 18.00	9.00 - 27.0
<4.5	8-9	<18.00	>27.0





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Une méthode reproductible pour les territoires insulaires

- Connaître précisément son parc avant d'investir.
- Conditionner l'aide publique à des exigences qualitatives et mesurables.
- Associer économies d'énergie, biodiversité, qualité de vie et patrimoine nocturne dans une même stratégie.
- Mutualiser méthodes, cahiers des charges, outils de suivi et retours d'expérience entre territoires insulaires.
- Faire participer les habitants : plus de 500 « Pastori di e Stelle » contribuent déjà à la mesure du ciel corse.



L'AUE à fianc'à voi pè a transizione ecologica !

www.aue.corsica



Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Trois messages à retenir

1. Éclairer moins peut permettre d'éclairer mieux.

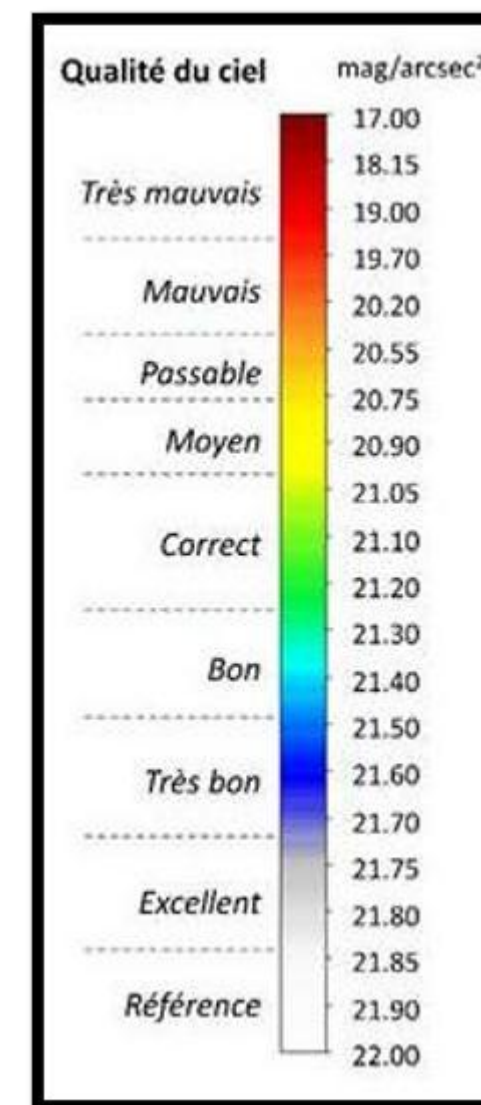
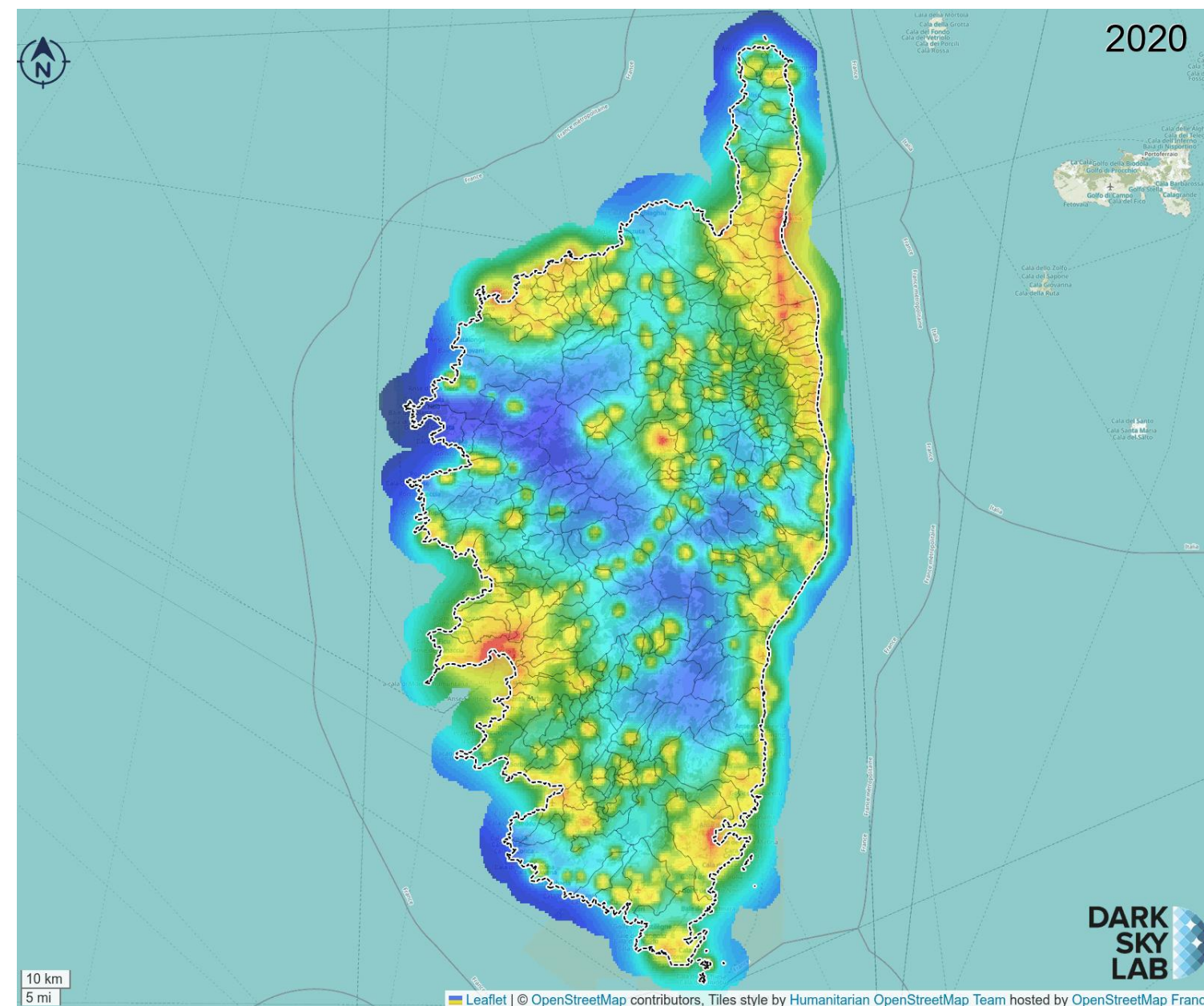
Sobriété, qualité et économies vont de pair.

2. La rénovation est un levier majeur de transition énergétique.

78 % d'économies d'énergie en moyenne sur les opérations accompagnées.

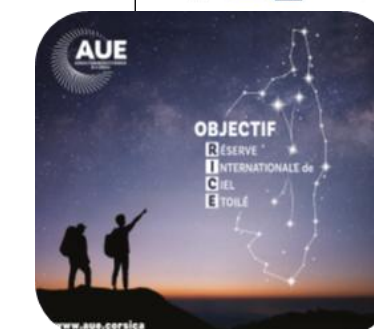
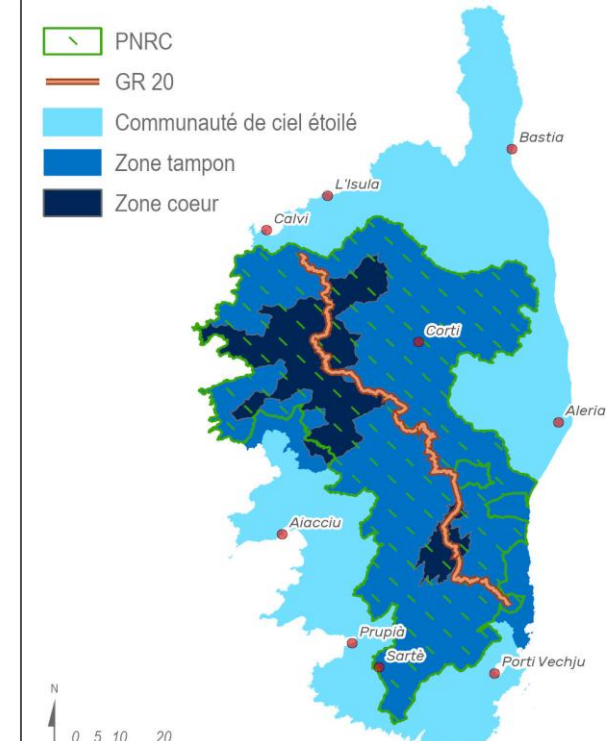
3. La transition énergétique devient un projet de territoire.

Charte, AAP éclairage extérieur, Villes et Villages étoilés et objectif RICE 2028.



Une stratégie régionale commune, du diagnostic à la RICE

- Finaliser le plan de rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la Corse.
- Déployer la Charte de l'éclairage public et extérieur, adoptée par l'Assemblée de Corse en juillet 2026.
- Continuer à mesurer la qualité du ciel : « Pastore di e Stelle ».
- Définir les zones cœur et tampon de la RICE.
- Labellisation « Territoire de Villes et Villages étoilés ».
- Poursuivre l'AAP Eclairage public et Promouvoir l'AAP éclairage extérieur.
- Organiser l'événement "Notte Stellata"
- Préparer la candidature de la Corse au label RICE.



PRESEVVEMU U CELU STELLATU DI A CORSICA !

Éclairer juste • RICE 2028





Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

TABLE RONDE DE LA CORSE

La rénovation de l'éclairage public, la démarche « Éclairer Juste » et la candidature au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé

- Julien PAOLINI, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse
- Jean-Pierre CHABRIAT, Conseiller Régional de La Réunion, Délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à la Transition Énergétique
- Pierre FONTAINE, Conseiller auprès du Directeur Général à la Direction Générale de l'Energie et du Climat
- Cyrille MONTI, Chef du Pôle Energie de l'AUE

Energy⁺isule⁺

EDITION
2026

Colloque Energy⁺isule

LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES
DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Vendredi 9 octobre 2026

AIACCIU



Avec la participation
des délégations officielles



Colloque Energ'isule / LES ÎLES : TERRITOIRES PILOTES DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

LE CLUB IMPRESA ANIME PAR SANDRA PAGANELLI, CORSE MATIN

Les retombées de la transition énergétique de la Corse : emploi et formation

- Jean-Louis ROSSI, Maître de Conférences à l'Université de Corse
- Paul ANTONIOTTI, Représentant régional du Syndicat d'Energies Renouvelables
- Patrice ROSSI, Directeur adjoint d'EDF Corse
- Alexis MILANO, Directeur de l'AUE

Clôture du Colloque

